

# TREND

## SUBSTANCES PSYCHOACTIVES, USAGERS ET MARCHÉS TENDANCES RÉCENTES SUR L'ÎLE DE LA RÉUNION EN 2024

# Résumé/synthèse

---

En 2024, la diversification et la diffusion des produits psychoactifs illicites, en particulier de la cocaïne, sont devenues un sujet de préoccupation majeur des autorités de santé et des forces de l'ordre.

Le phénomène des mules (dans les bagages ou *in corpore*) s'est accru, les saisies des Douanes enregistrent de très fortes augmentations concernant la cocaïne, la MDMA/ecstasy, les cathinones de synthèse et la kétamine. Les médias ont très largement relayé les actions policières de démantèlement de trafics et d'actions de répression contre les « bandes » et violences urbaines qui ont émaillé le contexte social réunionnais en 2024. Cette augmentation des actes de violences est corrélée par les autorités à la forte progression des trafics de drogues sur l'île.

Les réseaux de revente se multiplient, s'organisent et se perfectionnent de plus en plus, même lorsqu'il s'agit de microtrafics composés de quelques personnes. Les revendeurs utilisent les réseaux sociaux ainsi que les applications de messageries cryptées pour proposer des offres de substances toujours plus attractives.

Parallèlement, la situation socio-économique de La Réunion se dégrade encore en 2024. Les publics les plus vulnérables tels que les usagers de drogues précaires subissent cette détérioration de plein fouet. À cela s'ajoutent de multiples facteurs de difficultés : violences multiformes, maladies nombreuses et incapacitantes, santé mentale très dégradée.

L'alcool et le zamal<sup>1</sup> sont les produits les plus majoritairement consommés par les personnes précaires ou marginalisées. Cependant, en 2024, on observe une nette diffusion des consommations de cathinones de synthèse (appelées « B13 » et « Dou ») et de cocaïne basée<sup>2</sup> (« crack ») sur tout le territoire. Les ventes de petites quantités de ces substances répondent aux contraintes financières des consommateurs par leur relative accessibilité de prix et à la recherche d'effets rapides et puissants. Les conséquences sanitaires et sociales de ces usages inquiètent les professionnels du sociosanitaire, démunis face à ces nouvelles tendances de consommation.

Les médicaments consommés hors cadre thérapeutique, notamment l'Artane® et dans une moindre mesure le Rivotril®, sont toujours bien visibles chez les personnes précarisées.

Les consommations de produits psychoactifs en milieux festifs sont inchangées en 2024 : la MDMA/ecstasy, la cocaïne, le LSD et la kétamine sont toujours très présents que ce soit dans les événements légaux ou illégaux (free parties). La consommation de kétamine semble progresser dans les milieux des free parties.

Enfin, la diversification de l'offre de produits psychoactifs à La Réunion engendre des phénomènes très marginaux mais observés en 2024 : une pratique de l'injection de plus en plus mentionnée et non plus réservée à la seule consommation d'héroïne ; une substance nouvellement rapportée et non identifiée dénommée « ice » par les usagers et revendeurs, dont la composition demeure incertaine.

---

<sup>1</sup> Variété de cannabis local.

<sup>2</sup> Le basage de la cocaïne est un procédé consistant à l'adjonction de bicarbonate ou d'ammoniac. Cette transformation permet une cristallisation de la poudre en petits cailloux, destinés à être fumés et plus rarement injectés.

# Sommaire

---

<b>Objectifs et méthodologie .....</b>	<b>4</b>
Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué .....	4
Les investigations réalisées en 2024 .....	6
<b>Trafics locaux et modalités d’approvisionnement.....</b>	<b>7</b>
La voie aérienne se développe, la voie postale reste privilégiée .....	7
Atomisation, perfectionnement, diversification : les évolutions des trafics réunionnais .....	8
Réseaux sociaux et pratiques de revente s’adaptent aux attentes des consommateurs.....	10
Les prix des principales drogues à La Réunion .....	12
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine .....</b>	<b>13</b>
La crise du logement et de l’hébergement d’urgence .....	13
La précarité des usagers de drogues : entre violences, isolement et maladies.....	14
La cocaïne basée et le B13 s’installent dans les consommations des publics précaires.....	17
<i>La consommation de cocaïne basée progresse auprès des usagers précarisés.....</i>	<i>17</i>
<i>Le B13 et le Dou : les cathinones de synthèse se diffusent plus largement dans la population .....</i>	<i>18</i>
« Crack », « Dou » et « B13 », des conséquences sanitaires et sociales communes et nombreuses20	
Les médicaments psychotropes : des produits présents dès l’adolescence .....	21
<i>L’Artane® accompagne les carrières de consommations du début à la fin.....</i>	<i>21</i>
<i>Le Rivotril® considéré par les usagers comme le produit de la toute-puissance .....</i>	<i>22</i>
<i>Les opiacés et opioïdes sont encore très rarement consommés.....</i>	<i>22</i>
<i>L’invisibilisation des cannabinoïdes de synthèse ou « chimique ».....</i>	<i>23</i>
<b>Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs .....</b>	<b>24</b>
Les codes se rapprochent entre free parties et soirées légales .....	24
Les consommations propres aux milieux festifs .....	25
Les soirées privées, entre amis .....	26
Les conséquences sanitaires et actions de réduction des risques .....	26
<b>Les autres phénomènes marquants en 2024.....</b>	<b>27</b>
La consommation de cocaïne en milieu professionnel .....	27
Une progression des pratiques d’injection .....	27
Une incertitude quant à la substance dénommée « ice » .....	28
<b>Annexes .....</b>	<b>29</b>
Annexe 1. Liste des principaux sigles .....	29
Annexe 2. Liste des institutions et personnes auditionnées.....	30
Annexe 3. Principaux résultats des collectes SINTES en 2024 .....	31

# Objectifs et méthodologie

---

## Un dispositif de recueil de données qualitatives multisitué

Piloté par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT) depuis 1999, le dispositif TREND a pour objectif de repérer et de décrire les phénomènes émergents et/ou peu répandus dans le champ des drogues et de comprendre leur évolution. Pour remplir cette mission, l'OFDT s'appuie sur un réseau de neuf coordinations locales (implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse et sur l'île de La Réunion) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information.

Le dispositif TREND couvre quatre thématiques qui structurent le recueil d'informations par les différentes coordinations :

- les personnes particulièrement consommatrices de produits psychoactifs<sup>3</sup> : leurs pratiques d'usage, les conséquences sanitaires et sociales de ces usages, leurs modes de vie, leurs profils sociaux, leurs représentations/perceptions des produits ;
- les espaces et contextes de consommation fréquentés par les usagers particulièrement consommateurs :
  - les espaces festifs technos regroupant les scènes alternatives (free parties, squat) et commerciales (clubs, discothèques, bars, festivals) ;
  - les espaces de la marginalité urbaine qui regroupe les lieux fréquentés par des personnes en situation de grande précarité (rues, squats, zones de deal, structures dédiées aux usagers, etc.)
- les produits : leur nom, leur composition chimique (en lien avec le dispositif SINTES, voir encadré page suivante), leur prix et leur mode de consommation ;
- l'organisation et les pratiques des réseaux de trafics locaux et les modalités d'acquisition de proximité<sup>4</sup>.

Le travail d'enquête s'appuie sur des données qualitatives (observations ethnographiques, entretiens collectifs et individuels) recueillies auprès d'acteurs (usagers, des équipes des Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques [CAARUD] et des Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie [CSAPA], de l'application de la loi, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales. La fiabilité des données recueillies repose sur le principe de triangulation : les informations recueillies sont systématiquement confrontées et mises en perspective avec d'autres sources et auprès d'autres acteurs<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> À l'exception de l'alcool et du tabac, le dispositif s'intéresse à l'ensemble des produits psychoactifs, illicites ou détournés de leur usage.

<sup>4</sup> Contrairement aux investigations menées au sein des espaces festifs et de la marginalité urbaine, l'absence d'observations ethnographiques et d'entretiens auprès d'acteurs impliqués dans les trafics ne permet pas d'étudier ces derniers « de l'intérieur », ni de procéder à des triangulations systématiques des informations, lesquelles sont recueillies, sauf exception, auprès des forces de l'ordre et des usagers.

<sup>5</sup> Pour plus d'information, voir le Guide méthodologique du dispositif TREND : <https://www.ofdt.fr/publications/collections/methode/guide-methodologique-trend/>

Chaque coordination locale produit annuellement un état des lieux de la situation en matière de consommations et de trafics<sup>6</sup> vise à :

- favoriser l'échange et l'acquisition et le partage des informations entre les différents acteurs locaux concernés par la question des drogues ;
- éclairer les décideurs, améliorer le contenu et le pilotage des politiques publiques locales en les faisant reposer sur des informations fiables et un diagnostic commun ;
- appréhender rapidement la portée d'un signal sanitaire, évaluer la réalité d'un phénomène et sa dangerosité potentielle ;
- contribuer à l'animation des réseaux professionnels locaux en matière d'addictions.

La coordination nationale du dispositif produit un numéro de *Tendances* qui synthétise les informations recueillies localement. Ponctuellement, d'autres publications thématiques se fondent totalement ou partiellement sur les données recueillies dans le cadre du dispositif Trend (au cours des cinq dernières années sur le GHB/GBL, le protoxyde d'azote ou les usages de drogues des mineurs non accompagnés)<sup>7</sup>.

TREND-SINTES est implanté à l'île de La Réunion depuis janvier 2021. Depuis 2024, il est porté par le Réseau Oté ! par convention avec l'OFDT, et est soutenu par l'ARS Réunion.

### **Le système d'identification national des toxiques et des substances (SINTES)**

**Le dispositif SINTES** est un outil de veille sanitaire qui documente la composition des produits circulant, illicites ou non réglementés (dosage, produits de coupe, identification de nouvelles molécules et logos), à partir des résultats d'analyses des saisies effectuées par les services répressifs d'une part, et des collectes de produits réalisées directement auprès des usagers d'autre part.

SINTES vise à :

- mieux connaître la composition des produits consommés : par la collecte et l'analyse de produits, notamment les substances ayant posé des problèmes sanitaires graves ou inhabituels ou présentant un caractère de nouveauté (appellation, aspect, etc.), ou des substances faisant l'objet d'une veille dite « active »,
- informer le dispositif d'alerte et de transmission d'information rapide, en lien avec les autres acteurs régionaux sur le champ et les niveaux national et européen : l'*Early Warning System* (EWS) de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (European Monitoring Centre on Drugs and Drug Addiction, EMCDDA), ainsi que la Cellule nationale d'alerte (CNA).
- apporter des connaissances sur les nouveaux produits auprès des professionnels et des usagers.

<sup>6</sup> Les rapports locaux TREND-SINTES sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/reseau-des-sites-trend/rapports-des-sites-locaux-du-dispositif-trend/>

<sup>7</sup> Ces publications sont téléchargeables sur : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/trend/>

## Les investigations réalisées en 2024

Le dispositif s'est attaché à mener des investigations centrées sur les usagers de drogues fréquentant les espaces de la marginalité urbaine et des espaces festifs ainsi qu'auprès des patients suivis en CSAPA et CAARUD<sup>8</sup>.

Pour cela des observations ont été menées dans les structures de premier accueil telles que les Boutiques Solidarité portées par la Fondation pour le logement des défavorisés (FLD) à Saint-Denis, Saint-Joseph et Saint-Pierre, les accueils de jour de la Croix-Rouge (Saint-Benoît et le Tampon), le CAARUD et le CSAPA du Réseau Oté ! à Saint-Paul.

Nous sommes également allés à la rencontre des usagers de drogues dans des points de rassemblement où intervient l'équipe du CAARUD ou lors des maraudes des CSAPA Nord et Est de l'Association Addictions France. Nous avons mis l'accent cette année encore sur la parole des usagers via les réalisations d'entretiens semi-directifs (9), d'échanges plus ou moins formels dont la grande majorité s'est passée pendant ou suite à des consultations CSAPA (une vingtaine), et d'observations collectées auprès des professionnels face à certaines situations rencontrées (4).

Pour compléter ces investigations, nous avons interrogé 7 des membres de l'équipe du CAARUD du Réseau Oté ! et des acteurs de l'application de la loi dans le cadre d'une réunion collective annuelle<sup>9</sup>. Nous avons également rencontré des professionnels du champ sociosanitaire (CSAPA de l'Association Addictions France, Clinique Robert Debré, ACSAI). Nous avons complété des données par l'analyse des comptes rendus du CAARUD fixe et CAARUD sur roues (antenne du CAARUD basée à St Pierre qui intervient dans les lieux de premier accueil de la région Sud et effectue des missions « d'aller-vers » en rue à la rencontre des usagers).

Concernant les investigations menées en espace festif, nous avons rencontré des bénévoles et des professionnels, membres du collectif de réduction des risques l'Effet en Fêt<sup>10</sup> porté par le Réseau Oté ! qui intervient dans les free parties, les bars, les soirées privées et les festivals. Nous avons donc recueilli des informations directes limitées et complété ces données par les comptes rendus de réunions du collectif l'Effet en Fêt.

---

<sup>8</sup> Le détail des investigations réalisées figure en annexe 2.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Voir encadré de présentation p. 7 dans le rapport TREND-SINTES 2022 de La Réunion, téléchargeable sur : <https://www.ofdt.fr/publication/2023/substances-psychoactives-usagers-et-marches-tendances-recentes-sur-l-ile-de-la>.

# Trafics locaux et modalités d'approvisionnement

---

L'année 2024 confirme l'augmentation des trafics de stupéfiants sur l'île de La Réunion. Les saisies des Douanes sont en forte augmentation et l'analyse des principaux actes de délinquances enregistrée par la police et la gendarmerie nationales pour 2024 démontre que les actes pour trafic de stupéfiants connaissent une augmentation de 18,3 %<sup>11</sup>. Ces données reflètent une réalité territoriale mais doivent être interprétées avec prudence puisqu'elles sont aussi le résultat de l'activité de répression antidrogue qui peut varier d'une année à l'autre.

## La voie aérienne se développe, la voie postale reste privilégiée

À La Réunion, les voies d'acheminement des produits sont de trois ordres : la voie postale, la voie aérienne par l'intermédiaire de mules qui transportent les produits dans leurs bagages ou *in corpore* et la voie maritime. Selon les Douanes, les colis postaux et enveloppes restent le moyen privilégié d'approvisionnement en produits sur l'île notamment pour les nouveaux produits de synthèse (NPS), mais aussi pour la cocaïne, la MDMA/ecstasy, la kétamine ou la résine de cannabis. Les quantités sont très variables, de quelques grammes à plusieurs kilogrammes. Les revendeurs rencontrés témoignent s'approvisionner par la voie postale. Deux revendeurs locaux de cocaïne ont fait part de la complicité de certains agents de la Poste afin de faciliter la distribution de leurs commandes.

*« J'ai un cousin qui fait venir la cocaïne de l'Espagne à Paris puis ça arrive par la poste. Il y a un postier dans la combine. » (N., consommateur et revendeur, notamment de cocaïne, 44 ans)*

L'acheminement par des mules continue de progresser en 2024. Les interpellations des personnes à leur arrivée à l'aéroport Roland Garros depuis l'Hexagone se sont multipliées (23 mules interpellées en 2024 contre 14 en 2022 selon les données des Douanes), relayées largement dans la presse et confirmées par les forces de l'ordre. Les trois produits les plus fréquemment saisis sont la résine de cannabis, la MDMA/ecstasy et la cocaïne. Des cathinones de synthèse ont également été identifiées. La voie maritime reste le mode d'acheminement le moins contrôlé, ce qui, en comparaison avec la voie aérienne, offre moins d'indications sur les quantités et la nature des produits pouvant y transiter.

De par sa position géographique, l'île de La Réunion compose avec l'île Maurice et Madagascar un ensemble de territoires propices à la circulation de certains produits dans l'océan Indien. La Réunion exporte du cannabis (zamal et skunk, les deux principales variétés produites localement) vers l'île Maurice. L'île Bourbon sert également de territoire de transit pour l'héroïne et la méthamphétamine destinées à l'île Maurice ou Madagascar, de manière toutefois très limitée. Le territoire réunionnais reste épargné par ces consommations et trafics propres à ses voisins. De par les liens nationaux qui unissent La Réunion et Mayotte, les trafics se consolident entre les deux îles françaises de la région, principalement concernant les NPS dont les cannabinoïdes (« chimique », « tabac chimique ») et cathinones de synthèse (« B13 », « Dou »).

---

<sup>11</sup> Atlas départemental de la délinquance enregistrée en 2024, édition de janvier 2025, Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMI), 324 p.

## Atomisation, perfectionnement, diversification : les évolutions des trafics réunionnais

Depuis 2022, le paysage des drogues réunionnais est en mutation<sup>12</sup>. La cocaïne, la MDMA/ecstasy, les cannabinoïdes de synthèse et les cathinones de synthèse se sont diffusés auprès de certaines populations. En corollaire, les réseaux de revente se multiplient, se structurent et se diversifient. Les médias et la préfecture communiquent fréquemment sur les affaires liées aux trafics de drogues : interpellations de mules, démantèlement de réseaux, actions des forces de l'ordre dans les quartiers où séviraient des violences urbaines. Depuis 2024, le phénomène des « bandes » est une des préoccupations majeures des institutions, qu'elles lient notamment aux trafics de stupéfiants décrits comme de plus en plus dangereux et violents. Cette nouvelle forme de délinquance entraîne une stigmatisation des communautés mahoraise et comorienne de la part de certains groupes émanant de la société civile<sup>13</sup>.

Les différentes interpellations, les saisies réalisées par les services des Douanes mais aussi les témoignages de certains revendeurs dessinent des formes multiples de trafics opérant sur l'île. D'une manière générale, les trafics décrits par les différentes sources sont multiproduits : une même personne peut proposer du zamal, de la résine de cannabis, de la MDMA/ecstasy, de la cocaïne, ou du Dou, etc. Les revendeurs et les consommateurs de cocaïne font part d'une diversification des variétés proposées. Des appellations commerciales telles que « cocaïne végétale », « écaille de poisson » et très rarement de la « pasta kaya<sup>14</sup> » originaire de Guyane sont proposées et consommées.

*« Depuis 6 mois Id. évoque sa consommation de cocaïne écaille de poisson. Il se sent fort et puissant, cela lui anesthésie bien la bouche et l'effet d'une heure environ. » (Entretien avec Id., patient du CSAPA, 32 ans, SDF, par la responsable d'observation)*

*« En septembre ou octobre, y'a plusieurs kilos de cocaïne écaille de poisson qui seraient arrivés sur l'île. Deux vendeurs de cocaïne kéro [cocaïne « kérosène »<sup>15</sup>], que je connais depuis longtemps m'en ont proposé. » (M., 40 ans, consommatrice régulière de cocaïne)*

*« E. me parle de « pasta kaya », de la pâte qui viendrait de Guyane par un Guyanais qui fait des séjours ici. Maintenant, il en vend lui aussi, il la fait venir de Guyane. » (Entretien avec E., 41 ans, consommateur et revendeur de cocaïne)*

Selon les forces de l'ordre et deux vendeurs de cocaïne rencontrés, les pratiques des trafiquants se perfectionnent. Concernant la revente de cocaïne, ce sont de petits groupes d'une trentaine de personnes maximum qui ont chacun leur poste : les « sacoches »<sup>16</sup>, les guetteurs, les nourrices et les vendeurs. Les membres d'un même réseau ne se connaissent pas ou très peu afin de limiter les risques de dénonciation et de démantèlement par les actions policières. Le vendeur, au sommet de la pyramide locale, n'a que très peu de contacts avec sa propre équipe et ne connaît pas l'identité de son fournisseur situé en Hexagone la plupart du temps.

---

<sup>12</sup>Le rapport TEND-SINTES 2023 de La Réunion est téléchargeable sur : <https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2025-03/rapport-trend-2023-la-reunion.pdf>

<sup>13</sup> [https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/09/a-la-reunion-la-communaute-mahoraise-stigmatisee-apres-des-violences-entre-bandes\\_6226875\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2024/04/09/a-la-reunion-la-communaute-mahoraise-stigmatisee-apres-des-violences-entre-bandes_6226875_3224.html)

<sup>14</sup> Pâte de coca non encore transformée en cocaïne poudre par l'intervention de l'acide chlorhydrique (cocaïne chlorhydrate).

<sup>15</sup> Dénomination utilisée par certains usagers pour désigner la cocaïne chlorhydrate la plus fréquemment consommée. Le kérosène étant utilisé dans les procédés d'extraction de la cocaïne des feuilles de coca.

<sup>16</sup> Personnes qui transportent le produit.

« E. me décrit son réseau de vente. Il a un fournisseur qu'il ne connaît pas, il communique rarement avec lui. Il a une nourrice et des revendeurs mais il ne leur pose pas de questions, il ne les connaît pas vraiment. Il n'a que des contacts par messages avec sa nourrice qui habite sur X. Elle lui dit juste "tu passes à la maison ?" et voilà. Il coupe la cocaïne au lactose à 50 % et explique qu'une fois basée elle est pure à 90 %. Le mois dernier il s'est fait 15 000 €. À l'heure actuelle, il lui reste 200 g de cocaïne, donc 30 000 € mais il doit 20 000 € au fournisseur. » **(Entretien avec E., 41 ans, consommateur et revendeur de cocaïne)**

« J'ai déjà vu arriver [chez des amis revendeurs] des gros cartons avec de la cocaïne, de la kétamine, des ecstasys, et il y avait de personnes qui venaient les récupérer pour les répartir chez des revendeurs qui ne se connaissent pas entre eux. » **(Z., consommateur de cocaïne, 34 ans)**

Si les affaires médiatisées mettent en lumière des organisations importantes implantées en Hexagone, ces réseaux peuvent aussi être des affaires familiales à plus petites échelles, voire des vendeurs indépendants qui commandent les produits et les vendent seuls, sans appartenir à un réseau de trafic plus important. Certains revendeurs-consommateurs de cocaïne déclarent produire du cannabis aux seules fins de financer leur trafic de cocaïne, sans en consommer. Cela leur permettrait d'engager des sommes importantes à l'achat sans risque d'endettement. Les prix très élevés à la revente des produits, notamment de la cocaïne, de la MDMA et des cathinones de synthèses, engendrent des gains conséquents.

« E. fait pousser de la skunk dans des chambres pour payer la cocaïne qu'il fait venir mais il ne consomme jamais de cannabis. » **(Entretien avec E., 41 ans, consommateur et revendeur de cocaïne)**

« J'ai essayé le B13 et le Dou en geôle, maintenant j'en consomme et j'en vends. J'achète sur Internet de l'ethylnorpentadron, 90 € les 5 grammes, ça se revend 30 € le 0,10 gramme. J'en vends un tas. » **(D., 28 ans, consommateur et revendeur de Dou)**

Par ailleurs, certains vendeurs semblent investir et s'implanter de manière pérenne dans des espaces connus par les usagers de drogues. Cela peut être un abri de bus ou la cage d'escalier d'une résidence. Les vendeurs s'y tiennent à des moments précis et réguliers. Des chaises sont installées et des guetteurs sont positionnés aux endroits stratégiques. Certains lieux où l'on cuisine et conditionne la chimique<sup>17</sup> en cigarettes, proposent une vente en « drive », les usagers se postant devant la résidence, ne sortent pas de leur voiture, la transaction se réalisant en quelques secondes par la fenêtre de leur portière. Si cette organisation fait écho aux « fours »<sup>18</sup> hexagonaux, elle reste encore très marginale et peu importante. Ces lieux peuvent aussi être mobiles puisque certaines ventes, connues des usagers et des professionnels du sociosanitaire, se font dans des lignes du bus à des heures régulières par des individus différents afin de ne pas être repérés par les chauffeurs.

« Il y a un abri de bus à X. Là y'a deux vendeurs connus, on [des clients] vient récupérer du crack<sup>19</sup> ou de la cocaïne et sûrement d'autres produits. » **(Professionnel en addictologie, AAF)**

« Une résidence dans le quartier Z. elle est carrément appelée XX, on cuisine et on vend directement là. La vente se fait sous forme de drive avec des guetteurs. » **(Professionnel en addictologie, AAF)**

---

<sup>17</sup> Dénomination locale et générique des cannabinoïdes de synthèse.

<sup>18</sup> Espace de transaction de produits établi au pied d'une tour, d'une place, d'un hall, etc. Son organisation horaire est en turnover et sa hiérarchie pyramidale (définition de Kamel Boukir, Le « Four ». Se faire confiance entre dealer et client, *Déviance et société*, 42 (1), p. 73-111)

<sup>19</sup> Autre dénomination de la cocaïne basée.

## Réseaux sociaux et pratiques de revente s'adaptent aux attentes des consommateurs

Les applications de messageries cryptées ainsi que les réseaux sociaux sont devenues en quelques années des outils de communications indispensables aux revendeurs de produits. Les offres sont présentées sous forme de messages simples ou peuvent aussi être marketées : visuels colorés et attirants, des promotions en fonction de la quantité achetée, des promotions exceptionnelles à l'occasion du Black Friday ou du 20 décembre.



Posts sur des groupes privés Facebook, captures d'écran (source : coordination régionale)

La livraison à domicile est de plus en plus répandue et peut être un argument de vente (livraison offerte à partir d'un certain montant ou d'une certaine quantité achetée). Un autre argument de vente est avancé pour la cocaïne : le basage est présenté comme permettant d'augmenter la teneur et la pureté de la cocaïne vendue. Lors du basage, la cocaïne chlorhydrate, en poudre, forme un caillou et une partie de la poudre ne se cristallise pas. Ce phénomène est parfois interprété comme permettant de séparer les produits de coupe et autres impuretés de la cocaïne, laquelle serait seule à se transformer en cristaux. Baser la cocaïne permettrait donc selon cet argument de vente d'en connaître la teneur, puisqu'en fonction de la quantité de résidu, on en déduirait la proportion réelle de cocaïne<sup>20</sup>. Les canaux de revente observés sur les applications ainsi que les témoignages de professionnels du sociosanitaire indiquent une pratique de vente en « cailloux » ou « galets » de cocaïne basée dans l'Est de l'île.



Post sur des groupes privés Facebook, captures d'écran (source : coordination régionale)

<sup>20</sup> Cette interprétation est erronée et constitue uniquement un argument de vente : les professionnels en addictologie rappellent que, si le basage permet d'écarter les diluants potentiellement présents (tels que les sucres comme le mannitol), il ne permet pas d'enlever la plupart des produits de coupe tels que le lévamisole.



Si elles existaient les années précédentes, en 2024, les annonces pour des armes à feu ou armes blanches sur les réseaux de ventes de produits (zamal, cocaïne, MDMA, etc.) et des canaux spécialisés dans la vente d'armes à feu se sont multipliés. Ces offres sont régulièrement associées à du trafic de fausse monnaie et de cartes bancaires mais aussi à des produits tels que la cocaïne ou la MDMA/ecstasy. Néanmoins, selon la Cellule du renseignement opérationnel sur les stupéfiants (CROSS), il s'avère qu'une majorité de ces armes sont factices et il s'agit donc surtout d'arnaques.

Post sur un canal privé Télégram, captures d'écran (source : coordination régionale)

Enfin, les médicaments, principalement d'Artane® et de Rivotril® ainsi que de Tramadol® sont également proposés à la vente via les réseaux sociaux et applications. Ces ventes de médicaments sont le fait d'opportunités. Les personnes revendent des comprimés ou des flacons après avoir eu une prescription pour elles-mêmes ou pour leur entourage.



Posts sur un canal privé Facebook, captures d'écran (source : coordination régionale)



## Les prix des principales drogues à La Réunion

Produits		Prix	Commentaires
Cannabis	Zamal (herbe)	Prix courant : 20 € le rouleau Prix bas : 10 € le rouleau	Terme désignant les variétés locales de cannabis. Le poids du rouleau varie en fonction de la densité des têtes, de la quantité de branches. Une estimation peut être faite autour de 10 g. Une qualité jugée en baisse continue
	Skunk (herbe)	Prix courant : 10 €/g Prix haut : 15 €/g	Variété importée qui tend à supplanter le zamal grâce à sa stabilité en termes de disponibilité et de qualité
	Résine	Prix courant : 20 €/g Prix haut : 35 €/g	Grande variabilité de prix
MDMA/Ecstasy	Comprimé	Prix courant : 20 €/g Prix bas : 15 € Prix haut : 25 €	Prix stable
	Poudre	Prix courant : 70 €/g Prix bas : 60 €/g Prix haut : 85 €	Entre 15 € et 20 € le parachute (dose unitaire où la poudre est enveloppée dans une feuille de papier à cigarette, ou de serviette en papier puis absorbée par voie orale)
Cocaïne	Poudre	Prix courant : 150 €/g Prix bas : 110 €/g Prix haut : 200 €	Vendue au demi-gramme (à 75 €) Présence d'autres variétés : « végétale » ou « écaille de poisson » à des prix plus bas
	Basée	Prix courant : 50 € le caillou Prix bas : 10 € le caillou	Pas d'indicateurs quant au poids d'un caillou
Cathinones de synthèse	B13	Prix courant : 250 €/g Prix bas : 100 €/g Prix haut : 280 €/g	Grande diversité de prix puisqu'il existe une très importante diversité d'unités de ventes : 0,10 g (30 €, (35 €, 40 €, 50 €)), 0,12 g, 0,20 g (50 €, 75 €, 80 €), 0,25 g, 0,30 g, 0,35 g, 0,40 g, 0,5 g (90 €, 120 €, 150 €). Une offre de vente proposait le Dou en parachutes
	Dou / Lé Dou	Prix courant : 300 €/g Prix bas : 200 €/g Prix haut : 300 €/g	
Artane®		Prix courant : 5-6 € le comprimé Prix bas : 5 € le comprimé Prix haut : 10 € le comprimé	La plaquette de 20 comprimés à 120 € En fonction de la disponibilité, le prix courant peut aller à 8 €-10 € le comprimé En prison : 20 €-25 € le comprimé 100 €-120 € le flacon de 30 ml
Héroïne		Prix courant : 100 €/g Prix bas : 80 €/g	Peu de mentions de prix

*Prix en euros, pour 1 gramme sauf mention contraire. Des prix sont rapportés pour d'autres substances comme la chimique mais leur faible nombre d'observations ne permet pas d'établir un prix courant (prix le plus fréquemment rapporté).*

# Usages et usagers de drogues dans les espaces de la marginalité urbaine

---

## La crise du logement et de l'hébergement d'urgence

Le contexte départemental en termes d'offre et de demande de logement s'aggrave encore un peu plus en 2024. Les données du rapport annuel de la FLD de 2023<sup>21</sup> montrent une augmentation de tous les indicateurs, supérieurs aux niveaux hexagonaux. La Réunion connaît ainsi la seconde plus forte augmentation de demandes de logements sociaux de France (+ 13,9 % vs 7,9 % en Hexagone), et moins d'une demande sur six est satisfaite alors que l'on construit trois fois moins de logements sociaux sur les quatre dernières années. L'une des conséquences du manque de logement est l'augmentation de l'habitat précaire et indigne ainsi que l'augmentation du surpeuplement (deux fois supérieur à l'Hexagone).

L'offre d'hébergement est aussi fragilisée voire saturée depuis quelques années. Les demandes sont en très forte augmentation : les demandes de domiciliation auprès des Centres communaux d'action sociale (CCAS) et structures domiciliaires augmentent de 60 % et une personne sur cinq domiciliée vit à la rue en 2023 ; le nombre de personnes accueillies dans les boutiques solidarité (BS) est passé de 1 845 en 2022 à 2 715 en 2023 et près de 3 000 en 2024<sup>22</sup>. Les actes de violences dans ces structures d'accueil ont sensiblement augmenté en 2024, dus en grande partie à cette fréquentation très nombreuse. Certains lieux ont donc décidé de réorganiser leur accueil en séparant leurs différents publics pour limiter les tensions entre les personnes sans hébergement et celles hébergées en structures. Enfin en 2023, les demandes d'hébergement d'urgence (115) à La Réunion ont augmenté de 22 % dont 28 % sont non pourvues. En 2024, la FLD constate dans son rapport que « chaque soir, entre 5 000 et 8 000 personnes, dont 1 000 à 3 000 enfants, sont refoulées par le 115 faute de place, sans compter toutes celles qui n'arrivent pas à le joindre ou ne l'appellent plus »<sup>23</sup>. À cela se conjugue la précarité économique, elle aussi en progression : 19 % de chômage (contre 7,2 % en Hexagone), un surendettement près de deux fois supérieur à celui de l'Hexagone et une inflation particulièrement forte (alimentation, logement, énergie).

*« Nous avons été obligés de séparer les publics à la rue et les personnes avec un hébergement. On accueille de plus en plus de monde et il y avait des tensions voire des bagarres pour le petit-déjeuner notamment. Ceux à la rue ne comprenaient pas pourquoi des personnes avec un hébergement venaient ici.*

*Donc maintenant, de 7h à 10h, l'accueil s'adresse aux personnes à la rue, en logement insalubre ou indigne, qui sollicitent des abris de nuit ; à partir de 10h, l'accueil s'adresse aux personnes en structures d'hébergement (CHRS<sup>24</sup>, etc.), hébergées chez des tiers, logées en habitat indigne, par exemple parfois des personnes sont hébergées et dorment sur les balcons ou limite dans la niche du chien et doivent faire le ménage pour ça. » (Professionnel de la BS Saint-Denis)*

---

<sup>21</sup> <https://www.fondationpourlelogement.fr/sites/default/files/2024-04/Eclairage-regional-La-Reunion.pdf>

<sup>22</sup> <https://www.fondationpourlelogement.fr/sites/default/files/2025-04/Eclairage%20IDR%202025.pdf>

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

## La précarité des usagers de drogues : entre violences, isolement et maladies

Dans ce contexte socio-économique dégradé, les usagers de drogues en situation de précarité subissent des difficultés supplémentaires liées à leur situation de grande fragilité sociale (démarches administratives multiples et complexes, violences subies ou provoquées, maladies, etc.). Les récits de vie des usagers, les comptes rendus du CAARUD et les témoignages de professionnels du champ sociosanitaire mettent en lumière un écosystème de difficultés et de contraintes dans lequel évoluent les usagers, notamment celles concernant les procédures exigées par les administrations.

*« Le problème c'est que ces personnes qui ont soit des troubles cognitifs, soit mentaux, ou qui ont des difficultés pour lire, écrire, qui n'ont pas d'ordinateur... on leur en demande 20 fois plus qu'à une personne qui va bien, qui travaille, qui sait remplir des formulaires sur Internet. Il faut toujours tout justifier, remplir des formulaires, appeler, etc. et les démarches sont souvent très complexes. »*  
**(Assistante sociale d'un CSAPA)**

Une grande part d'entre eux vivent à la rue ou dans les logements précaires, notamment les personnes accueillies au CAARUD qui subissent de lourdes difficultés de logement entraînant une forte instabilité et un grand nomadisme. Ils alternent entre les nuits passées à la rue, dans leur voiture lorsque c'est possible, et l'hébergement chez des personnes de leur entourage. Cela entraîne des pertes de repères importantes et une très forte anxiété qui influencent leurs consommations de produits (alcool, zamal, Artane® voire cocaïne).

En 2024, les professionnels du champ sociosanitaire ont noté une forte augmentation des personnes s'installant sur les plages de l'Ouest avec des tentes ou des camions, majoritairement en provenance de l'Hexagone, précaires et/ou évoluant dans des modes de vie alternatifs. Elles sont identifiées par les structures d'addictologie pour leurs polyconsommations d'alcool, de zamal, de MDMA/ecstasy et de cocaïne.

Différentes formes de violences sont associées à ces situations. Des usagers ayant un logement ont subi des effractions de la part d'autres consommateurs de drogues, quand d'autres, par leurs comportements jugés inappropriés par le voisinage, se voient contraints de quitter leur logement. Les personnes hébergées plus ou moins temporairement par la famille et les amis rencontrent des faits de violence ou vivent dans des environnements dangereux donc anxiogènes.

Les conséquences des consommations de produits psychoactifs, par les comportements qu'ils génèrent, empirent des situations déjà fragiles. Tel un cercle vicieux, les événements difficiles survenus dans un contexte de consommation par l'utilisateur et/ou son entourage, favorisent une reprise voire une augmentation des consommations.

*« [Septembre] Monsieur revient de métropole avec sa compagne et son enfant. Il a été exclu de sa formation pour une histoire de deal de cocaïne sur son lieu de travail. Il est actuellement hébergé chez sa belle-mère avec sa compagne. Il évoque des difficultés relationnelles avec sa belle-mère qui lui reproche son comportement. [Octobre] Il consomme du cannabis pour calmer son anxiété. Il base aussi de la cocaïne. Il s'est séparé récemment de sa copine, il n'est plus hébergé par sa belle-famille et ne voit plus son enfant. Nous constatons d'importantes fluctuations d'humeurs probablement dues à ces consommations. »*  
**(Présentation dans un compte rendu de la situation de M., 26 ans, suivi au CAARUD)**

« En juin 2024, il est suivi par l'UCSD<sup>25</sup> à XX [ville de l'Ouest]. Son appartement a été saccagé, il n'a plus de serrure. R. n'arrive pas à gérer les entrées et les sorties des squatteurs. Cela crée des problèmes d'hygiène et de voisinage qui a d'ailleurs porté plainte. Le bailleur a arrêté la location UCSD pour lui. En juillet, un logement est trouvé à YY [dans l'Est, à l'autre bout de l'île] et il est aussi orienté vers un dispositif à Dos d'Âne [région Ouest]. La gendarmerie a demandé une expertise psychologique. Monsieur n'a plus de mesure de protection temporairement (curatelle). En août, on apprend qu'il n'aura pas d'orientation à Dos d'Âne, il va devoir partir à YY [dans l'Est]. Monsieur angosse, il a l'impression de perdre tous ses repères. R. a très fortement augmenté sa consommation d'alcool et d'Artane®. » **(Présentation dans un compte rendu de la situation de R., 50 ans, suivi au CAARUD)**

Cette violence imprègne le quotidien des usagers rencontrés ou suivis dans les structures de premier accueil (CAARUD, BS). Elle peut être présente dans ces lieux, pourtant souvent vécus comme les seuls espaces de calme et de répit pour ces personnes marginalisées.

« G. prend ses douches avant l'ouverture de CAARUD pour éviter de se retrouver face à ses agresseurs qui fréquentent aussi le CAARUD sur les temps d'accueil collectifs » **(Présentation dans un compte rendu de la situation de G., 32 ans, suivi au CAARUD)**

Des usagers ont décidé de quitter leur région d'origine pour s'installer à l'autre bout de l'île et fuir leurs agresseurs qu'ils craignaient de retrouver dans les lieux d'accueil que tous fréquentaient. En 2024, les observations de professionnels et les témoignages des usagers montrent une tendance en augmentation de personnes qui quittent le Nord pour aller vers le sud, créant quelques fois des tensions entre les groupes saint-pierrois et dionysiens. Saint-Pierre, la capitale du Sud, semble être un territoire plus tolérant aux personnes à la rue ou très précaires. Usagers comme professionnels s'accordent à dire que la commune propose une offre associative et caritative plus importante.

« J'ai reconnu E. assis sur un tabouret haut. Il me dit qu'il dort dans la rue, ici dans le Sud, alors qu'il habite dans le Nord. Il m'explique qu'il se sent en sécurité à Saint-Pierre, ce qui n'était pas le cas à Saint-Denis. À Saint-Pierre c'est plus tranquille, il y a ce qu'il faut pour manger, l'accueil est meilleur et il se sent protégé » **(E., 24 ans, usager polyconsommateur, rencontré par la responsable d'observation à la BS de St Pierre)**

Les consommations de produits et les trafics engendrent ou accentuent les situations de violences. Celles-ci peuvent entraîner des cas de judiciarisation voire d'incarcération qui précarisent d'autant plus ces personnes en ajoutant des contraintes liées aux peines : rendez-vous avec les avocats, convocations en gendarmerie, gardes à vue, amendes, interdictions de territoire pour certaines communes, etc.

Si les consommations permettent de gérer ces quotidiens extrêmement compliqués, elles peuvent aussi alimenter un climat conflictuel ou délétère avec l'entourage proche. Le cercle amical est le plus souvent composé d'autres usagers de drogues, dévoyant les liens amicaux et poussant à l'isolement, déjà très présent dans les trajectoires de ces personnes.

« Je n'ai pas de copains, j'ai des connaissances. J'ai eu des copains quand j'étais jeune. On faisait des conneries ensemble, on prenait des produits [alcool, zamal et Artane®]. Mais le jour où j'ai décidé d'arrêter de consommer et de changer un peu mes motivations, mes objectifs, les gars m'ont tourné le dos parce que je refusais de consommer avec eux. Et puis je ne voyais plus d'intérêt en fait parce qu'il n'y avait plus rien que le produit qui nous tenait ensemble. Notre relation elle tenait que là-dessus en fait. » **(M., 32 ans, usager polyconsommateur, fréquente la BS de St Joseph)**

---

<sup>25</sup> Un Chez Soi d'abord : ce dispositif existe dans plusieurs villes de France et aussi à La Réunion, il consiste à proposer un logement aux personnes ou familles se trouvant en situation de fragilité psychologique, sociale ou financière et ayant besoin de soins plus un suivi médical.

Les logements qui leur seront proposés sont des appartements de coordination thérapeutique (ACT). Une fois hébergés dans un ACT le ou les locataires recevront une prise en charge médicale, psychologique et sociale.

À cela se superposent les troubles mentaux et les pathologies somatiques, causes ou conséquences de la grande précarité de ces usagers. La santé mentale est peu prise en charge et souvent vécue comme une contrainte par les malades. Les suivis en centre médico-psychologiques (CMP) ou en structures hospitalières sont compliqués dans un contexte de saturation, les délais étant souvent longs. De plus, les patients ont beaucoup de difficultés à respecter les rendez-vous, retenir des échéances lointaines, suivre des traitements de manière régulière, etc. Les professionnels en addictologie se sentent démunis face à ces situations répétitives, jugées insolubles. Les crises et les décompensations engendrent des événements violents ou des disparitions d'usagers qui ralentissent voire stoppent les projets d'accompagnement en cours.

*« P. avait disparu depuis plusieurs mois. Nous l'avons revu à la BS. Il a eu du mal à nous reconnaître. Nous avons fait le lien avec ASETIS<sup>26</sup> qui n'avait plus de nouvelle de P. depuis un mois. Ils allaient faire une disparition inquiétante. Le neurologue a conclu à un Korsakoff<sup>27</sup>. Un mois plus tard nous sommes allées le visiter à l'hôpital, il va beaucoup mieux mais problème au pied [tumeur cancéreuse diagnostiquée quelques semaines plus tard]. Sa demande MDPH<sup>28</sup> lui a été refusée. (...) En fait, il s'avère que la demande n'a jamais été faite puisque P. n'a jamais eu de Projet Individualisé d'Accompagnement trop complexe à mettre en œuvre par ses disparitions fréquentes, ses urgences médicales. » (P., 51 ans, usager polyconsommateur d'alcool et d'Artane®, suivi par le CAARUD sur roues, extrait des comptes rendus de sa situation)*

Si les troubles psychiques sont sensiblement plus importants auprès des personnes en situation de précarité et de marginalité, ils sont aussi beaucoup plus complexes à prendre en charge. Les traitements médicaux et psychologiques réguliers et au long cours sont souvent incompatibles avec les conditions de vie des patients. Enfin, les comportements liés aux addictions restent mal connus et souvent peu adaptés aux cadres de fonctionnement de certains services hospitaliers. Des incompréhensions entre patients et équipes soignantes peuvent amener à des ruptures de prise en charge, fragilisant des liens avec les structures de soin et d'accompagnement, souvent longs à construire.

*« Il va me conter sa mésaventure au service addictologie de Saint-Pierre. Il a décidé de se faire hospitaliser pour un sevrage de ses consommations (alcool, B13 et cocaïne basée). Mais il n'y est resté que deux jours car on lui a donné du Valium à la place de son traitement d'Artane®. On lui a donné cinq Valium, un toutes les heures et il n'a pas supporté. Il a eu un comportement inadapté et a été expulsé du service. Il ne se souvient plus vraiment mais il s'est retrouvé lâché dans la nature à Saint-Pierre, apparemment en plein délire et les pompiers sont venus mais l'ont laissé. Il a été « malmené » dans la rue et s'est retrouvé aux urgences. Un infirmier aurait eu un geste déplacé et Kro. a jeté un galet dans la baie vitrée des urgences. Il est convoqué par les gendarmes. Il ne comprend pas pourquoi il n'a pas été admis en psychiatrie. Il est pourtant suivi par l'EMPP<sup>29</sup> depuis qu'il a décompensé après des consommations de cocaïne basée. Il a un traitement antipsychotique à prendre le soir mais qu'il ne prend plus parce que les médicaments le font trop dormir et ce n'est pas possible quand on dort à la rue. » (Kro, 42 ans, usager polyconsommateur, suivi par le CAARUD sur roues, rencontré par la responsable d'observation à la BS de St Pierre)*

---

<sup>26</sup> Association d'éducation thérapeutique et d'intervention sociale qui gère notamment des appartements de coordination thérapeutique (ACT).

<sup>27</sup> Le syndrome de Korsakoff est chronique et peut être irréversible. Il se caractérise par des symptômes cognitifs et comportementaux, notamment des troubles de la mémoire antérograde et rétrograde, un dysfonctionnement exécutif, une confabulation, une apathie, des troubles affectifs et sociocognitifs. Cf. <https://sfalcoologie.fr/wp-content/uploads/ACS-SFA-Fiche-Alcool-et-korsakoff.pdf>.

<sup>28</sup> Maison départementale des personnes handicapées.

<sup>29</sup> Equipe mobile psychiatrie-précarité.

## La cocaïne basée et le B13 s'installent dans les consommations des publics précaires

Les professionnels du secteur sociosanitaire ainsi que les forces de l'ordre confirment la présence de cocaïne sous forme chlorhydrate et basée sur l'ensemble du territoire jusqu'aux quartiers les plus éloignés ou les communes les plus isolées. Les cathinones de synthèse (B13 et Dou) sont observées dans le bassin sud de l'île mais voient leur diffusion progresser dans l'Est et le Nord en 2024.

Observée depuis 2022 et surtout en 2024, la cocaïne s'est diffusée auprès des publics les plus précaires de l'île. Elle reste néanmoins très peu présente. Les fréquences de consommations décrites sont majoritairement occasionnelles et dans un contexte « récréatif ». Les prix élevés (autour de 150 € le gramme) restreignent des consommations plus fréquentes et/ou plus importantes de personnes quasiment sans revenu.

Les rapports d'activité du CSAPA du Réseau Oté ! montrent une augmentation du nombre de personnes suivies qui consomment de la cocaïne (sous forme chlorhydrate ou basée) mais dont le motif de prise en charge n'est pas forcément en lien avec cette consommation. Ainsi, parmi l'ensemble des consommateurs de cocaïne chlorhydrate (80 personnes, soit 12 % de l'ensemble de la file active du CSAPA), 10 % consultent pour une addiction à ce produit (9 personnes). Ces patients s'inscrivent dans des milieux socioprofessionnels plutôt insérés. Aucun n'est en situation de précarité<sup>30</sup>. Par ailleurs, les équipes du CAARUD sur roues<sup>31</sup> observent un très faible intérêt des publics usagers de drogues précaires aux matériels de réduction des risques liés à la consommation de cocaïne chlorhydrate par sniff.

*« Ce sont les préservatifs, les filtres à charbon, l'aluminium et les pipes à crack qui partent en majorité. Les roule ta paille<sup>32</sup> bof. Le papier sert à écrire parfois, avec des fois le carton qui sert à faire un filtre. Un usager nous a même demandé un « bloc à tonkar [carton pour confectionner des cigarettes de cannabis] » en parlant des roule ta paille. Le sérum physiologique est utilisé pour les yeux. » (Professionnelle du CAARUD sur roues)*

### La consommation de cocaïne basée progresse auprès des usagers précarisés

Selon les données des rapports d'activité du CSAPA du Réseau Oté ! la plus forte progression en matière de consommation concerne la cocaïne basée bien que les valeurs absolues restent très faibles. En 2023, 6 patients consommaient de la cocaïne basée. En 2024, ils sont 20 à le déclarer sur un total de patients suivis de plus de 600 personnes. Un quart d'entre eux font de cette consommation leur motif principal de consultation. Cette tendance est largement partagée par les professionnels du sociosanitaire et du secteur hospitalier. La consommation de cocaïne basée est rapportée présente sur tout le territoire, jusque dans les écarts.

L'entrée dans la consommation de cocaïne basée est décrite de différentes manières. Certaines personnes l'ont expérimentée à l'occasion d'un séjour dans l'Hexagone où elle est plus disponible et accessible. Ils ont ensuite continué leur consommation à leur retour à La Réunion de manière occasionnelle ou régulière. D'autres, majoritaires, ont expérimenté la cocaïne basée sur l'île après une période de consommation de cocaïne chlorhydrate. Rares sont ceux qui décrivent une initiation à la cocaïne basée, sans n'avoir jamais expérimenté la cocaïne chlorhydrate. Parmi ces derniers, les équipes en addictologie du Nord et de l'Est ont observé une confusion de la part des usagers entre la cocaïne basée et le B13 ou Dou. Alors qu'ils pensaient fumer de ces cathinones de synthèse, il s'est avéré qu'ils consommaient de la cocaïne basée. Le mode de consommation, par inhalation dans un

<sup>30</sup> Cf. Autres phénomènes marquants en 2024.

<sup>31</sup> Cf. méthodologie, les investigations réalisées en 2024, p. 6

<sup>32</sup> Carnets de feuilles collées entre elles et qui, individuellement, se roulent pour former des pailles destinées au sniff de produits psychoactifs. En papier, elles ne peuvent pas être réutilisées.

« bang »<sup>33</sup> et l'aspect relativement proche des deux produits (petits cristaux ou petits blocs solides) les ont induits en erreur.

*« Des usagers nous disent fumer du B13 mais quand on regarde le produit, c'est du crack. C'est différent, là c'était un caillou alors que le B13 c'est des petits cristaux » (Éducateur spécialisé, CSAPA AAF Est)*

Enfin, de nouveaux comportements liés à la consommation de cocaïne basée apparaissent. En particulier, les habitudes de basage en commun, entre amis, dans la perspective d'un moment de partage. Ce phénomène s'accroît avec l'organisation d'« ateliers » proposés par des usagers de cocaïne basée pour d'autres usagers, qu'ils consomment ou non de la cocaïne basée. Ainsi, un usager rencontré a été invité à venir découvrir le « crack » par sa voisine de palier qui organisait un « atelier de cuisine ». Elle invitait plusieurs personnes lors de la préparation pour qu'ils découvrent la technique du basage et l'initiation à ce produit. Des professionnels du social ont également fait remonter l'organisation de ce type de sessions entre consommateurs, communiquées sur les réseaux ou via le bouche-à-oreille. Par ailleurs, selon les professionnels, le basage à l'ammoniac continue d'être quasi exclusivement utilisé par les usagers, au détriment du bicarbonate. Dans une approche de réduction des risques, les professionnels en addictologie conseillent le bicarbonate qui, en tant que produit, ne présente aucun risque pour la santé, alors que l'ammoniac est un produit dangereux qui peut provoquer notamment l'irritation des voies respiratoires, la détresse respiratoire par inhalation, les troubles de la vision et de graves brûlures par contact avec la peau. Le risque d'une ingestion accidentelle, extrêmement dangereuse, existe également.

*« F. nous raconte qu'une voisine lui a proposé de venir chez elle pour faire de la « cuisine » et qu'elle lui a proposé de cuisiner une poudre blanche avec de l'ammoniac, pour faire de la cocaïne basée. Il était lui-même surpris de cette proposition, il n'a pas participé à cet atelier au final. » (F., la trentaine, polyconsommateur d'Artane®, de zamal, d'alcool)*

Le CAARUD a observé un public de jeunes consommateurs (adolescents et jeunes adultes) de cocaïne basée habitant les quartiers populaires de l'Ouest. La vente directement en « galette » ou « caillou » (deux termes utilisés par les usagers) faciliterait l'accessibilité aux plus jeunes. En effet, le conditionnement, déjà basé, ainsi que des ventes en quantité réduites, à des prix peu élevés (10 €, 15 €, 20 €), favoriseraient l'attractivité auprès de ces personnes peu au fait des techniques de basage et aux revenus très limités.

## **Le B13 et le Dou : les cathinones de synthèse<sup>34</sup> se diffusent plus largement dans la population**

Observées par TREND dès 2022, les cathinones de synthèse sont appelées à La Réunion par des termes génériques de « B13 » et de « Dou ». Les collectes SINTES<sup>35</sup> de B13 (quatre collectes dont une était une arnaque au paracétamol) ont permis d'identifier plusieurs molécules de cathinones de synthèse : dipentylone, n-cyclohexylmethylone, MDPV. Les deux collectes de Dou ont révélé une même molécule : N-ethylnorpentédron (NEP). Un revendeur de Dou confirme qu'il vend cette molécule particulière sous le nom de Dou, aussi dénommée « NEP » par certains consommateurs ou revendeurs. Enfin, un consommateur de Dou a fait part d'une nouvelle dénomination, « ice », qui serait due à sa proximité en termes d'effets avec la méthamphétamine<sup>36</sup>.

---

<sup>33</sup> Une bouteille en plastique que l'on trouve pour y insérer un stylo qui sert de paille pour aspirer la fumée. On remplace le bouchon par une feuille d'aluminium, on rajoute des cendres de cigarettes et les cristaux que l'on fait chauffer.

<sup>34</sup> Les cathinones de synthèse (méphédron, 4-MEC, 3-MMC, pentédron, alpha-PVP...) sont des molécules stimulantes mais présentant également des propriétés empathogènes et entactogènes (ou MDMA-like) plus ou moins intenses. Elles font partie de la catégorie des nouveaux produits de synthèse (NPS).

<sup>35</sup> Cf. Liste détaillée des collectes SINTES pour 2024 en annexes.

<sup>36</sup> Sur le « Ice », cf. partie Autres phénomènes marquants en 2024

*« Avant j'achetais sur Internet du N-hexypenthedrone pour le Dou mais maintenant je commande du N- ethylnorpentedrone pour le Dou et du dipentylone pour le B13. » (Di., 31 ans, revendeur et consommateur de Dou et de B13)*

Les professionnels du sociosanitaire déclarent que le Dou aurait la préférence des usagers sur le B13. Les offres recensées sur les réseaux numériques de revente confirment cette tendance. La rencontre avec des consommateurs de B13 et de Dou qui s'inscrivent dans des milieux sociaux insérés qui ne sont pas en contact avec des structures d'accueil et de soin tels que le CAARUD ou les CSAPA, démontre l'évolution de la diffusion des cathinones de synthèse auprès de populations jusque-là peu concernées par ces produits. Ce public est donc encore très peu connu par les professionnels en addictologie.

Les usagers interrogés décrivent des effets plus puissants, plus longs pour le Dou que le B13. Le Dou les apaiserait et soulagerait leurs pensées négatives. Le B13 continue d'être consommé dans le Sud et s'installe progressivement dans l'Est et le Nord. Ses effets sont jugés plus rapides que le Dou. Les usagers décrivent des sensations de « boost », qui les dynamisent voire pour certains les rendent agressifs.

*« Tu as de la dopamine, tu te sens dans la joie, t'es cool, gentille. » (B., 28 ans, consommatrice de B13, travaille dans le milieu hospitalier)*

*« J'y trouve du soulagement quand je tire une ou deux taffes, tu ne vois pas le temps passer, ça enlève les tracassements. Je ne pense plus, je vois comme un délire. » (D., 27 ans, consommateur de Dou)*

*« J'ai du mal à envisager d'arrêter le Dou même si j'ai vraiment envie. Je suis quelqu'un qui a beaucoup de mal avec les interactions sociales. Je suis très renfermé et le Dou m'aide beaucoup : je me sens plus à l'aise, plus vivant, plus bavard, moins timide. » (P., 32 ans, consommateur de Dou, travaille dans l'horticulture)*

Les modes de consommations sont inchangés par rapport aux années précédentes. Le Dou est chauffé sur une feuille d'aluminium et la fumée dégagée par le produit est inhalée (« chasser le dragon » ou consommer « en bateau », sont les deux expressions utilisées par les usagers pour qualifier cette technique). Le B13 est inhalé en utilisant un « bang » ou avec des pipes. Dans un quartier d'une commune du Sud, les usagers utilisent un outil appelé « goutte-goutte » qui serait une sorte de tube dans lequel on insère le produit (sous forme solide ou liquide) que l'on chauffe avec un briquet tempête ou des briquets modifiés afin d'obtenir une très courte flamme pour ne pas brûler le produit. Enfin, un usager ingère le Dou en parachute<sup>37</sup> et indique avoir déjà vu certains consommateurs s'injecter le B13 ou le Dou.



Photos privées de « pipes à crack »  
(Source : coordination régionale)

<sup>37</sup> Dose unitaire où la poudre est enveloppée dans une feuille de papier à cigarette ou de serviette en papier, puis absorbée par voie orale.

## « Crack », « Dou » et « B13 », des conséquences sanitaires et sociales communes et nombreuses

Qu'ils consomment de la cocaïne basée ou des cathinones de synthèse, les usagers décrivent des conséquences sanitaires similaires : une compulsivité et un *craving*<sup>38</sup> très forts, une perte d'appétit qui génère des pertes de poids importantes, des problèmes de sommeil conséquents. Des symptômes plus rares ont été rapportés tels que des vomissements après consommation de B13 ou la peau qui « peluche » pour un usager régulier de cocaïne basée.

*« J'ai remarqué qu'avec le B13 j'avais envie de refumer, je ne mangeais plus, j'ai maigri, puis je n'avais pas envie de sortir, j'étais parano. À cause du B13 et du Dou je suis allé en hôpital psychiatrique. J'ai eu des hallucinations. Je faisais des nuits blanches, je pensais que les gens viendraient pour me tuer. Je consommait beaucoup.*

*De violent [ancien consommateur de Rivotril®, nombreux séjours en prison], je suis passé à un toxico qui fume, qui reste dans le coin et maigrit. » (Di., 31 ans, revendeur et consommateur de Dou et de B13)*

Les conséquences sociales sont tout aussi importantes puisque tous les usagers de B13, Dou et/ou cocaïne basée rencontrés déclarent s'isoler de plus en plus de leur entourage familial et amical. Certains ont perdu leur emploi, ne pouvant plus assumer les contraintes et se sentant incapables de réaliser leurs activités professionnelles. Un usager de Dou témoigne d'une consommation de plus en plus régulière et de moins en moins contrôlée, qui prend le pas sur sa vie familiale et professionnelle.

*« J'ai commencé il y a cinq mois et de manière occasionnelle, en rentrant du travail. Mais maintenant, je peux consommer jusqu'à huit grammes de Dou sur quatre ou cinq jours. Et j'ai commencé aussi à en consommer au travail, c'est d'ailleurs un de mes collègues qui m'a initié au Dou. Mais ce qui me met vraiment mal c'est que maintenant je consomme en rentrant même quand ma fille est là, je culpabilise terriblement. » (P., 32 ans, consommateur de Dou, travaille dans l'horticulture)*

Face à ces nouvelles problématiques, les professionnels du sociosanitaire sont démunis en termes d'outils d'accompagnement adaptés ou de stratégies de réduction des risques (matériel de réduction des risques, informations à donner sur la diversité des effets et des conséquences au regard des nombreuses molécules potentiellement en présence, etc.). Les équipes du CAARUD et des différents CSAPA proposent des « pipes à crack », réduisant la toxicité de la fumée inhalée et aux embouts individuels pour limiter le partage et les contaminations potentielles. Filtres et feuilles d'aluminium sont également distribués.

Enfin, contrairement aux informations diffusées dans divers médias, confondant différents événements et produits<sup>39</sup>, aucune autorité sanitaire n'a fait cas de décès en lien avec des consommations de cathinones de synthèse ou de cocaïne basée en 2024.

---

<sup>38</sup> Une pulsion, une envie impérieuse et irrésistible de reproduire, contre sa volonté, l'expérience à la base de la conduite addictive. Il est soulagé par la prise du produit ou la reprise de l'activité concernée.

<sup>39</sup> <https://www.linfo.re/la-reunion/faits-divers/plusieurs-grammes-de-droque-de-synthese-et-100-000-euros-saisis-a-st-louis-une-dizaine-de-personnes-en-garde-a-vue> ; <https://la1ere.franceinfo.fr/la-reunion-face-au-fleau-des-drogues-de-synthese-1493834.html>.

# Les médicaments psychotropes : des produits présents dès l'adolescence

En 2024, les médicaments consommés en dehors du cadre thérapeutique restent toujours très ancrés dans les usages des personnes précarisées. La quasi-totalité de leurs polyconsommations intègrent les médicaments (un ou plusieurs) et certains consommateurs en font leur produit principal, voire unique. Tout comme l'alcool, le tabac et le zamal, les médicaments pris hors protocole médical s'inscrivent dans les premières années des carrières de consommation, pendant l'adolescence voire la préadolescence. Ils sont consommés dans les cercles de transmissions habituels, la famille et/ou les amis. L'Artane® et le Rivotril®, principaux médicaments consommés, peuvent faire partie du quotidien des Réunionnais, qu'ils en consomment ou non.

*« Je n'ai jamais pris de ça [Artane®] mais oui, mes oncles, les cousins... je voyais passer les grains entre eux quand j'étais marmaille<sup>40</sup>. C'était comme le zamal ou le ti verre de rhum quoi. » (T., 47 ans, consommateur d'alcool, lors d'une discussion informelle)*

## L'Artane® accompagne les carrières de consommations du début à la fin

Les consommateurs d'Artane® rencontrés déclarent avoir commencé leurs premières consommations vers l'âge de 14 ou 15 ans. Un usager de 43 ans en consomme depuis son entrée en 6<sup>ème</sup>, une époque où le produit était très disponible car présent dans les foyers familiaux, revendu entre jeunes. Depuis la restriction des modalités de prescription en 2016, les jeunes adolescents s'en procurent gratuitement via leurs réseaux de connaissances ou à des tarifs abordables, 5 € ou 7 € lorsque le comprimé est vendu « dans le chemin »<sup>41</sup>. Il a été mentionné dans le Sud et l'Ouest de l'île des consommations d'Artane® en « space cakes », gâteaux où l'on mélange le médicament pilé dans la pâte, réalisés par des jeunes collégiens et lycéens.

*« J'ai commencé l'Artane® à 12 ans, en 6<sup>ème</sup>, il y avait le vrai Artane® [il parle de l'Artane® 15 mg qui n'est plus commercialisé] qui faisait comme un mélange de Valium® et d'Artane® 5 mg. Pour me payer ça et, l'alcool, à 12 ans j'ai commencé à cultiver du zamal pour le revendre. C'est les anciens qui m'ont initié, tous prenaient de l'Artane®. Ils me donnaient ça comme des dragées, ils partagent une plaquette et chacun gagne un grain. Ils te donnent, tu prends. » (J., 43 ans, polyconsommateur d'Artane®, Rivotril®, zamal, cocaïne)*

Ce médicament accompagne les moments de détente entre amis après les cours ou le travail, le week-end puis s'installe progressivement dans le quotidien des usagers. Il est tour à tour consommé pour calmer les angoisses, être bien, de bonne humeur, pour se désinhiber ou pour se « booster ». Pour beaucoup, il est aussi utilisé comme un anxiolytique. Il permet, selon les usagers, d'arrêter « les idées noires », de ne plus penser aux problèmes ou aux événements traumatiques.

*« Quand je prends de l'Artane® je suis bien, il m'aide à aller vers le positif. Il m'apaise comme le zamal, mais plus fort que le zamal. L'Artane® y soutient à moi. » (Ma., la trentaine, polyconsommateur d'Artane®, alcool, zamal)*

*« L'Artane® me fait bouger beaucoup. Je suis speed, je suis motivé. » (J., 43 ans, polyconsommateur d'Artane®, Rivotril®, cocaïne)*

*« Il m'explique qu'il a besoin de plus d'Artane®. Je lui demande quel bénéfice il pense retirer en prenant un comprimé en plus par jour. Il répond que cela le calme quand les idées viennent. Il me parle de violences à l'âge adulte, du viol qu'il a subi dans l'enfance et qu'en ce moment ces idées montent, il est beaucoup stressé à cause du procès à venir contre un de ces agresseurs. » (C., 38 ans, consommateur d'Artane® rencontré par la responsable d'observation, patient du CSAPA du Réseau Oté !)*

<sup>40</sup> Terme créole pour « enfant ».

<sup>41</sup> Expression créole qui pourrait s'apparenter à « dans la rue ».

L'Artane® est également consommé à des fins d'auto-régulation voire d'auto-sevrage d'autres produits psychoactifs. Il permet de réduire ou de couper les envies d'alcool, de cocaïne, de Dou, de B13 ou de cocaïne basée. Pour plusieurs usagers, l'Artane® compense les effets puissants du Rivotril®.

*« Il nous déclare avoir consommé 20 grammes en une semaine, qu'il base et fume pendant le week-end et puis plus rien la semaine. Quand on lui parle des risques car il a consommé une grosse dose il dit qu'il « surconsomme » son traitement d'Artane® pour ne pas consommer de cocaïne ou d'autres produits. » (Entretien avec E., 41 ans, consommateur et revendeur de cocaïne)*

*« Quand je prends du Rivotril®, ça me donne envie de voler, et quand je prends de l'Artane® avec, ça coupe cette envie, je ne cherche plus la bagarre ou d'autres produits, B13, alcool, rien. » (Di., 31 ans, revendeur et consommateur de Dou et de B13)*

Un professionnel en addictologie de l'Est de l'île a pu observer l'utilisation de l'Artane® par un groupe d'usagers qui souhaitent arrêter leurs consommations de produits (B13, chimique ou cocaïne basée). Ils ont été initiés à ce « protocole » de sevrage par un voisin. Pour eux, la consommation d'Artane® est plus bénéfique que leurs autres consommations puisqu'elle entraînerait moins d'effets indésirables tout en étant plus apaisante.

### **Le Rivotril® considéré par les usagers comme le produit de la toute-puissance**

Le Rivotril®<sup>42</sup> continue d'être consommé par certains usagers de manière plus occasionnelle mais souvent depuis de nombreuses années. Certains usagers en consomment depuis plus de 10 ans, initiés par des amis ou de la famille. Tous décrivent des changements d'humeur importants et soudains tels que des poussées de forte agressivité, des sentiments de toute-puissance pouvant les mener à la commission de délits. Ce sentiment semble accentué par les usagers qui consomment du Rivotril® simultanément au B13, un usager se décrivant « invincible » lorsqu'il consomme les deux produits ensemble. Selon lui, c'est cette association qui l'aurait conduit en prison pour cinq ans après avoir commis des délits.

*« Le Rivotril® me donne l'impression de pas avoir peur de me battre. Avec le Rivotril®, t'as pas peur, tu ravages. Il a créé un autre personnage de moi, méchant, vénéré et respecté, ça change la donne. » (Di., 31 ans, revendeur et consommateur de Dou et de B13)*

*« Je prenais du Rivotril® quand j'avais 15 ou 16 ans mais l'effet m'a fait voler. Je me rappelle avoir fait comme une overdose à 17 ans avec du Rivotril®, du Lepticur® et du champagne. Je me suis perdu dans une ravine, je suis resté une nuit et une journée au fond de la ravine, j'avais des hallucinations jusqu'au soir. J'en reprends de temps, 10 gouttes maximum. Là je suis content, je plaisante. » (J., 43 ans, polyconsommateur d'Artane®, Rivotril®, cocaïne)*

### **Les opiacés et opioïdes sont encore très rarement consommés**

La consommation d'opiacés par les usagers de drogues en milieu précaire reste exceptionnelle. L'héroïne est consommée par une population de métropolitains qui continuent un usage initié en Hexagone. Cependant, l'injection par des usagers réunionnais, sans lien avec l'Hexagone est aussi observée. En fin d'année 2024, un consommateur d'héroïne réunionnais a fait part d'un microtrafic destiné à un petit groupe d'usagers qui injectent le produit. Ils sont également tous polyconsommateurs de traitements par agonistes opioïdes (TAO) tels que Skénan® ou de Subutex® ou d'autres médicaments sans plus de précision.

---

<sup>42</sup> Nom commercial du clonazépam, molécule de la famille des benzodiazépines. Il est principalement utilisé comme antiépileptique. Sa prescription est très encadrée, réservée aux spécialistes et aux services de neurologie et de pédiatrie. Il est sous surveillance renforcée de l'Agence nationale de sécurité des médicaments (ANSM).

« Je connais des gens qui injectent de l'héroïne, ils sont quelques-uns à XX. J'ai un dalon [ami en créole réunionnais] qui injecte aussi, de la brown, elle serait à 100 € le gramme mais je ne suis pas sûr. » **(Ank, 40 ans, usager du CSAPA Réseau Oté)**

Enfin, les professionnels du sociosanitaire ainsi que certains usagers ont observé des consommations de méthadone vendue en rue ainsi que de la morphine particulièrement dans le Sud de l'île mais aussi dans l'Ouest. Ces contextes de revente et de consommation, s'ils semblent augmenter, restent extrêmement rares.

« Depuis quelque temps, on observe un mésusage de la méthadone dans la rue avec une disponibilité importante. » **(Professionnel du CSAPA AAF Sud)**

« La morphine refait surface, des cachets jaunes, des gélules, ça revient à la mode. Je connais qui en prennent en gélules mais d'autres en piquêre. » **(Usager du CSAPA Réseau Oté)**

### **L'invisibilisation des cannabinoïdes de synthèse ou « chimique »**

Introduite sur le territoire depuis la fin des années 2010, la « chimique » devient de moins en moins visible dans les consommations des personnes précarisées. En 2024, elle est absente des discours des usagers, qui pour certains l'ont remplacée par le B13/Dou ou la cocaïne basée et pour d'autres ont déclaré avoir arrêté sa consommation, sans la substituer par un autre produit. Seules les équipes mobiles en addictologie de l'Est font part de consommations régulières de chimique de la part d'usagers qu'ils suivent. De plus, les données du dispositif de toxicovigilance du CHU (DTV-OI) relèvent huit passages aux urgences en 2024 dus à l'usage de chimique, attestant donc d'une consommation toujours présente sur l'île. Enfin, sur trois collectes SINTES de chimique, deux relèvent des molécules de cannabinoïdes de synthèse<sup>43</sup> très peu présentes sur le territoire français et identifiées pour la première fois à La Réunion : le MDMB-5Me-PINACA et le 4en-PDMB-4en-PINACA. La vente et la diffusion de cannabinoïdes de synthèse restent donc dynamiques mais beaucoup plus restreinte sur ces deux dernières années.

---

<sup>43</sup> Les cannabinoïdes de synthèse sont des molécules synthétiques qui se lient aux mêmes récepteurs cannabinoïdes que le THC. Ces molécules ont des structures chimiques variées et pour la plupart ne sont pas structurellement apparentées aux cannabinoïdes classiques. Leurs effets et leurs puissances diffèrent largement de ceux du cannabis. Ils peuvent être consommés sous la forme de poudre pulvérisée sur des morceaux de plantes faiblement psychoactives, du tabac ou sous la forme e-liquide. Selon le cannabinoïde, la durée et la puissance des effets sont très variables d'une molécule à l'autre.

# Usages et usagers de drogues dans les espaces festifs

Tous les espaces festifs à La Réunion ne sont pas observés par le dispositif TREND et les interventions des équipes du collectif sont dépendantes des demandes des organisateurs et de la disponibilité des membres de l'Effet en Fêt pour y répondre. Le collectif n'a pas, par exemple, investigué de fêtes plus traditionnelles comme les kabars<sup>44</sup>. Nous nous reportons à la partie sur les descriptions des lieux investigués du rapport de 2022<sup>45</sup> puisque ce sont les mêmes lieux d'une année sur l'autre. Aucune donnée n'a été remontée cette année sur la description de nouveaux lieux, notamment en free parties. Les festivals ou lieux commerciaux (bars, boîtes de nuit) n'ont pas sensiblement changé depuis 2022.

## Les codes se rapprochent entre free parties et soirées légales

L'année 2024 est marquée par la multiplication des événements festifs, notamment de la scène électro. La plupart de ces événements sont légaux mais certains sont organisés sans autorisation. Des usagers de la fête rencontrés ou les retours des intervenants en milieu festif observent une certaine confusion des codes des soirées légales et illégales. De plus en plus d'événements définis comme des free parties par les organisateurs demandent une participation aux frais fixe. Des stands de nourriture, de boissons sont installés, et certaines free parties ont aussi un service de sécurité privé qui peut aller jusqu'à contrôler les sacs à l'entrée.

En 2024, les contrôles de polices à la sortie des bars, des boîtes de nuit mais aussi des free parties se sont multipliés. Sur les réseaux sociaux, les appels de fêtards locaux à une vigilance accrue quant à la possession de produits illégaux ou de consommation d'alcool confirment cette présence policière de plus en plus habituelle.



Photo lors d'une free party postée sur un groupe privé Facebook (source : coordination régionale)

---

<sup>44</sup> Le kabar est une fête traditionnelle et un élément important de la culture réunionnaise. Il se comprend de trois manières distinctes : une occasion festive et musicale publique, une cérémonie rendant hommage aux ancêtres afro-malgaches, un cadre mélodique précis.

<sup>45</sup> Le rapport TREND-SINTES 2022 de La Réunion est disponible via ce lien : <https://www.ofdt.fr/publication/2023/substances-psychoactives-usagers-et-marches-tendances-recentes-sur-l-ile-de-la>.

## Les consommations propres aux milieux festifs

Les retours informels, les observations réalisées par les bénévoles de l'Effet en Fêt et les bilans des professionnels qui participent aux collectifs sont unanimes : la MDMA/ecstasy est omniprésente dans les espaces festifs légaux et illégaux. La MDMA est majoritairement vendue et consommée en parachute. Les collectes SINTES réalisées<sup>46</sup> auprès d'usagers de MDMA en milieu festif relèvent des teneurs très importantes. Sur 10 collectes, 6 échantillons de MDMA/ecstasy sont au-dessus de 95 %.

Le LSD, en goutte ou en buvard, est également observé, vendu et consommé très fréquemment dans les lieux en plein air (légaux ou illégaux). La diversification des produits touche aussi les espaces festifs. En 2024, des amphétamines, du 5-MAPB<sup>47</sup>, du 2-CB<sup>48</sup> et du 2-CB FLY<sup>49</sup> ont été collectés en soirées festives organisés de manière légale ou en free party. Plus exceptionnellement, des usagers ont témoigné de la vente de patchs de Durogesic® (fentanyl) dans une free party. Lors d'une autre, des vendeurs de cocaïne proposaient de tester du B13 en cadeau pour l'achat de cocaïne. Le B13 était alors présenté comme « une meilleure cocaïne ».

La kétamine est mentionnée très régulièrement en free party. Trois collectes ont été réalisées dont deux aux teneurs de 23,5 % et 28 %. La troisième s'est révélée être un analogue NPS : la 2F (2-fluorideschlorokétamine). Les différents observateurs en milieu festif déclarent une progression de la consommation de kétamine par voie injectée. Toutefois, cela ne semble concerner qu'un nombre très restreint de personnes, cette pratique étant par ailleurs très peu répandue en Hexagone où la kétamine est depuis plus longtemps installée dans les consommations des usagers de free party<sup>50</sup>. Si les matériels de réduction des risques injectables (kits injection, boîtes DASRI<sup>51</sup>) sont de plus en plus distribués en soirée et en free parties, ils restent très marginaux en valeur absolue (de 2 en 2023 à 12 en 2024), et il est impossible de confirmer que ce matériel est utilisé pour l'injection de kétamine en milieu festif. Au regard des difficultés encore rencontrées pour s'approvisionner en matériel d'injection (stigmatisation, éloignement, etc.), il est possible que des injecteurs profitent de cet accès à des kits et matériel d'injection pour des pratiques sans lien avec la kétamine et/ou hors cadre festif. Enfin, deux observateurs, en contact avec des consommateurs de kétamine décrivent une part d'usagers qui consomment régulièrement, en injection, et en dehors des contextes festifs.

*« Je suis pote avec un gros consommateur de kétamine, qui notamment se l'injecte. Ce gars consomme énormément de kétamine, avec d'autres produits, je sais plus les noms. Il s'injecte toutes les 2 à 3h. Il vend également de la kétamine. » (Y., la cinquantaine, teufeur et bénévole à l'Effet en Fêt)*

---

<sup>46</sup> Cf. liste détaillée des collectes SINTES en 2024 en annexe 3.

<sup>47</sup> 5-MAPB est un dérivé N-méthylé du 5-APB. C'est un nouveau produit de synthèse observé depuis le début des années 2010, vendu comme alternatives à la MDMA. Il s'agit d'un produit stimulant, hallucinogène et entactogène.

<sup>48</sup> Le 2C-B est une phénéthylamine hallucinogène identifiée pour la première fois en France en 2002.

<sup>49</sup> Le 2C-B-FLY est une nouvelle substance psychédélique de la classe des phénéthylamines et des benzodihydrodifuranes qui produit une série d'effets psychédéliques et entactogènes lorsqu'il est administré.

<sup>50</sup> Cf. Kétamine : tendances récentes en matière d'offre et de consommation, C. Gérôme, OFDT, juin 2025 : [https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2025-06/note-ketamine-2025\\_0.pdf](https://www.ofdt.fr/sites/ofdt/files/2025-06/note-ketamine-2025_0.pdf)

<sup>51</sup> DASRI : déchets d'activité de soins à risques infectieux. Kit Exper' 2 ml associatif : il comprend un SET EXPER' (contenant 1 cup de 5 ml en aluminium, 1 filtre universel à membrane 0,22 µm, 1 filtre coton, 1 tampon sec post injection) + 1 seringue sous blister stérile 2,5 ml + 1 aiguille stérile 25G 16 mm, 1 fiole d'eau PPI et 2 lingettes antiseptiques.

## Les soirées privées, entre amis

Ces contextes festifs ne sont pas observés de manière directe dans le cadre du dispositif TREND. Néanmoins, les rencontres avec les usagers et les professionnels du sociosanitaire permettent de documenter partiellement les consommations de produits psychoactifs dans ces soirées restreintes à l'entourage amical ou familial. Les jeunes (adolescents et jeunes adultes) rencontrés ou observés par les professionnels consomment quasi systématiquement de l'alcool, du zamal mais aussi de la MDMA/ecstasy. Les comprimés d'ecstasy ou les unités de MDMA sont partagés entre plusieurs personnes. Certains professionnels décrivent des jeunes de 16-17 ans qui peuvent avoir occasionnellement des consommations très importantes d'ecstasy (plusieurs comprimés fortement chargés en une soirée). La cocaïne n'est qu'exceptionnellement mentionnée par les lycéens et jeunes adultes rencontrés.

*« De toute façon, quoi qu'il en soit ils [les lycéens] sont polyconsommateurs. Les jeunes que l'on voit [lors des actions d'aller-vers des équipes du CAARUD], ils ont entre 14 et 17 ans, donc c'est du tabac, de l'alcool, du cannabis, de la MDMA, de l'ecstasy, beaucoup dans les soirées. De la cocaïne pour certains. Donc pour le côté récréatif, un peu festif et beaucoup aussi pour imiter les autres. C'est effet de groupe surtout pour beaucoup. Ils se connaissent bien, ils ont l'habitude de faire des soirées ensemble. Ils vont plutôt aller chez un tel ou tel qu'aller dans des grosses soirées type free ou boîtes de nuit. L'ecstasy, ils arrivent à se le procurer sans problème, y'en a tout le temps dans leurs soirées. » (N., professionnel CAARUD)*

## Les conséquences sanitaires et actions de réduction des risques

Qu'il s'agisse des actions de l'Effet en Fêt dans les événements où le collectif est présent, ou via les professionnels du champ sociosanitaire qui rencontrent des usagers de drogues en milieu festif, les principales actions de réduction des risques sont les conseils sur le fractionnement des prises, notamment de MDMA/ecstasy, l'espacement entre les consommations et les risques d'interactions nocives lors des polyconsommations. La distribution de matériels de RdRD en milieu festif est également l'une des actions centrales de l'Effet en Fêt : roule ta paille, bouchons d'oreilles, filtres, pipes à crack (majoritairement utilisées pour le zamal), et les « condom cup<sup>52</sup> » sont les principaux outils distribués. Aucun accident grave en lien avec des consommations de produits psychoactifs n'a été relevé par l'équipe du collectif en 2024. En revanche, les bénévoles ont alerté sur la progression des agressions sexuelles et viols lors des événements (légaux ou illégaux).

### En 2024 : Lancement du projet d'analyse de drogues ou « drug checking » à La Réunion, porté par le Réseau Oté !

L'analyse de drogues ou Drug Checking consiste à analyser le contenu de drogues apportées par une personne ayant le souhait de les consommer ou les ayant déjà consommées, à sa demande et dans l'objectif de lui transmettre une information sur la composition du produit dans une démarche de réduction des risques et de promotion de la santé.

Pour les personnes ayant une volonté de consommer, l'analyse de drogues permet de mieux s'informer, de réaliser des choix éclairés et de mettre en place des stratégies individuelles et collectives de réduction des risques associés à la consommation de produits psychoactifs.

Depuis 2016, l'analyse de drogues fait partie du panel d'outils de réduction des risques reconnu par la loi, au même titre que l'accompagnement et l'éducation à la réduction des risques liés à l'injection (AERLI), le dépistage, la distribution de matériel stérile, la distribution de naloxone, etc. Elle doit être mise en œuvre en complémentarité et dans la continuité de ces autres interventions.

En 2024, le Réseau Oté ! a initié le lancement du projet d'analyse de drogues avec un laboratoire fixe et un laboratoire mobile. Le dispositif sera effectif au second semestre 2025.

<sup>52</sup> Couvercle de protection pour les verres, qui permet de les recouvrir entièrement et de laisser simplement un espace pour la paille.

# Les autres phénomènes marquants en 2024

---

## La consommation de cocaïne en milieu professionnel

Les professionnels du sociosanitaire et les usagers de drogues rencontrés décrivent des consommations de cocaïne occasionnelles et régulières par des personnes insérées professionnellement jusqu'alors peu en contact avec la substance. Le pouvoir d'achat plus important de ces personnes par rapport au public précaire observé dans le cadre de TREND, mais aussi la disponibilité de la cocaïne, facilitent la diffusion du produit et son installation dans les consommations. Les milieux de la restauration et de la nuit sont connus depuis longtemps pour faciliter l'expérimentation de produits psychoactifs, notamment de cocaïne. Cependant d'autres milieux professionnels sont également touchés par ces problématiques (bâtiment, ouvriers polyvalents, etc.). Aucun dispositif d'étude n'est à ce jour prévu pour étudier les consommations de cocaïne et d'autres produits en milieu professionnel.

*« Il y a un jeune qui travaillait dans les boîtes de nuit à XX pendant des années. Il m'expliquait comment ils arrivaient à planquer les produits à l'intérieur de la boîte, que les employés arrivaient à camoufler les choses et que lorsque les flics faisaient des descentes, ils faisaient toujours en sorte qu'ils ne tombent pas sur les cachets ou la coke. Il a vu son patron expliquer où cacher. » (N., professionnel CAARUD)*

*« J'ai découvert la cocaïne et commencé mes premières traces avec des collègues au boulot. On était manutentionnaires de nuit, et ils me disaient "allez, juste une". Et ça permettait de tenir le rythme. Mais à la fin, j'avais intégré le même rythme qu'eux, on prenait avant de commencer, puis après et impossible de faire sans. Et encore après j'en prenais aussi en dehors du boulot. » (X., 27 ans, consommateur de cocaïne, travailleur polyvalent en intérim)*

## Une progression des pratiques d'injection

L'injection reste une modalité d'usage très marginale. Néanmoins en 2024, les témoignages d'usagers injecteurs ou de personnes qui observent ces pratiques dans leur entourage ont été plus nombreux. Elles concernent des Réunionnais, sans lien avec des personnes injectrices originaires de l'Hexagone. En effet, au-delà des injecteurs d'héroïne ou de kétamine susmentionnés, des pratiques d'injections de cocaïne, de cathinones, de médicaments sans plus de précision ont également été relatées. Ce phénomène encore reste tout à fait émergent, mais le contexte culturel réunionnais fortement stigmatisant envers la pratique de l'injection peut interdire l'expression assumée des personnes injectrices occasionnelles comme régulières.

*« Mme B. injectrice de Skénan arrive à l'accueil avec son ami qui squatte chez elle. Il est blanc comme un linge, handicapé physique, il ne parle pas. C'est Mme qui lui sert « d'infirmière » pour injecter le Skénan qu'il consomme. On ne le connaissait pas et il ne veut pas discuter avec un membre de l'équipe. » (A., professionnelle CSAPA du Réseau Oté !)*

*« Moi je n'injecte pas hein !! Mais par contre, j'ai des potes qui aiment bien s'injecter des médocs des fois. » (K., 29 ans, consommateur de Dou et Artane®)*

## Une incertitude quant à la substance dénommée « ice »

Le terme de « ice », habituellement utilisé pour désigner la méthamphétamine, est apparu en 2024 dans des contextes différents à La Réunion. De très rares consommateurs de méthamphétamine confirment l'utiliser en ce sens premier. En revanche, certains usagers de B13 et de Dou disent consommer aussi du « ice » qui serait un produit différent, plus puissant que ces cathinones de synthèse, sans connaître le véritable produit présent.

Un consommateur de méthamphétamine et de Dou déclare avoir testé le « ice » et décrit des effets plus proches de la méthamphétamine que du Dou. Des usagers du Sud de l'île ont consommé du « ice » qu'ils décrivent comme des cristaux à l'aspect proche du Dou, quand d'autres déclarent consommer du « ice » qu'ils catégorisent comme une nouvelle variété de produits dont font partie le Dou et le B13, sans plus de précision. Enfin, certains usagers de B13/Dou, appellent « cristalline » un produit ressemblant aux cathinones de synthèse mais aux effets là aussi décrits comme plus puissants.

*« Y'a un nouveau produit qui ressemble au B13 et au Dou, c'est du ice, mais c'est encore plus puissant » (E., la trentaine, usager de Dou et de B13)*

*« Mon frère, en pensant consommer du Dou, il a eu de gros effets indésirables. Il avait la sensation de ne pas respirer normalement, d'avoir le cœur qui bat très vite. On pense que ce n'était pas du Dou mais du ice. C'est un nouveau produit qui ressemble au Dou, il a le même aspect mais il est inodore et n'a pas de goût. C'était beaucoup plus puissant. Je pense que c'est ça parce que j'ai des amis qui m'ont dit que maintenant ils se sont mis au ice. » (B., consommateur de Dou, Sud de l'île)*

En 2025, les observations et investigations tenteront d'éclaircir ce nouveau phénomène : une ou plusieurs nouvelles molécules de cathinones de synthèse plus puissantes ? Une diffusion de méthamphétamine jusqu'alors extrêmement rare sur l'île mais présente sur l'île sœur ?

# Annexes

---

## Annexe 1. Liste des principaux sigles

AAF : Association Addictions France

ACSAI : Accompagnement des jeunes vers l'insertion

ARS : Agence régionale de santé

BS : Boutique solidarité

CAARUD : Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues

CJC : Consultation jeunes consommateurs

CNAM : Caisse nationale d'Assurance Maladie

CRF : Croix Rouge Française

CROSS : Cellule du renseignement opérationnel sur les stupéfiants

CSAPA : Centre de soin d'accompagnement et de prévention en addictologie

CEIP : Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance

CRD : Clinique Robert Debré

DTPJJ : Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

DTPN : Direction territoriale de la Police nationale

EMPP : Équipe mobile psychiatrie-précarité

FAS-OI : Fédération des acteurs de la solidarité Océan Indien

FLD : Fondation pour le logement des défavorisés

MILDECA : Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les comportements addictifs

MSO : Médicament de substitution aux opioïdes

OFAST : Office anti-stupéfiants

OFDT : Observatoire français des drogues et des tendances addictives

ORS : Observatoire régional de la santé

PASS : Permanence d'accès aux soins

PTS : personnel technique et scientifique

RdRD : Réduction des risques et des dommages

SINTES : Système d'identification national des toxiques et substances

TAO : Traitement par agonistes opioïdes

## **Annexe 2. Liste des institutions et personnes auditionnées**

L'ensemble des équipes du Réseau Oté ! CSAPA, CAARUD, collectif l'Effet en Fêt.

Les équipes des CSAPA Nord, Sud, Ouest et Est de l'association Addiction France.

Les collecteurs SINTES des CSAPA et du CAARUD.

L'ensemble des équipes des Boutiques Solidarité de Saint-Denis et Saint-Pierre.

L'ensemble de l'équipe de la clinique Robert Debré à Saint-Gilles-les-Hauts.

Les équipes Nord et Sud d'ACSAI.

La direction de cabinet de la préfecture de La Réunion.

La représentation de la MILDECA à l'île de La Réunion.

La direction des Douanes de La Réunion.

L'OFAST.

La direction de la CROSS.

La gendarmerie PTS.

La DTPN.

La DTPJJ.

L'ensemble de l'équipe de la PASS du CHU Sud.

L'ensemble de l'équipe salariée et bénévole du collectif l'Effet en Fêt.

Les usagers des espaces investigués : milieux de marginalité urbaine et espaces festifs.

## Annexe 3. Principaux résultats des collectes SINTES en 2024

N°5790 : MDMA .....	32
N°5796 : N,N-dimethylpentylone (dipentylone) .....	32
N°6937 : cocaïne chlorhydrate.....	33
N°6938 : N-cyclohexyl methylone.....	33
N°6939 : cocaïne basée/crack.....	34
N°6940 : LSD.....	34
N°6951 : MDMA .....	35
N°7491 : MDPV.....	35
N°7492 : cannabis (zamal).....	36
N°7495 : cocaïne chlorhydrate.....	36
N°7496 : MDMA .....	37
N°7498 : MDMA .....	37
N°7499 : MDMA .....	38
N°7500 : 2C-B .....	38
N°7501 : cocaïne .....	39
N°7502 : kétamine, paracétamol .....	39
N°7303 : MDMA .....	40
N°7504 : N-Ethylorpentedrone (NEP) .....	40
N°7505 : LSD, delta-9-THC, amphétamine, caféine .....	41
N°7506 : OH-HHC, H4-CBD, CBD, delta-9-THC .....	41
N°7507 : LSD.....	42
N°7508 : MDMA .....	42
N°7509 : delta-9-THCP / delta-9-THC / CBD.....	43
N°7510 : MDMA .....	44
N°7512 : Paracétamol .....	44
N°7514 : N-Ethylorpentedrone (NEP) .....	45
N°7515 : MDMA .....	45
N°7516 : kétamine.....	46
N°7517 : x-fluorodeschlorokétamine.....	47
N°7518 : HHC.....	47
N°7519 : HHC.....	48
N°7520 : cocaïne .....	48
N°7521 : amphétamine sulfate .....	49
N°7522 : CBD (cannabidiol).....	49
N°7523 : LSD.....	50
N°7525 : cocaïne basée .....	50
N°7526 : MDMB-4en-PINACA, MDMB-5Me-INACA, 4en-PDMB-4en-PINACA.....	50
N°8304 : MDMA .....	52
N°8305 : MDMA .....	53
N°8313 : 5-MAPB.....	53
N°8314 : 2C-B-FLY.....	54
N°8325 : 2C-B-FLY.....	54

#### N°5790 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 fraction de comprimé Produit supposé : MDMA « forme triangle » Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Contexte de conso : sniffé Consommations associées : méthadone, Quasym (méthylphénidate), olanzapine
<b>Effets ressentis</b>	Léger effet d'euphorie au début puis palpitations au niveau du cœur importantes. Sentiment que ce n'était pas de la MDMA (dernière prise ancienne) Dents qui serrent au réveil (trismus).
<b>Résultats d'analyse</b>	Produit principal : chlorhydrate de MDMA dosée à 44.6 %.
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer la présence de MDMA, dosée à 44.6 %. Cette teneur est déterminée uniquement pour la fraction de comprimée envoyée, et ne peut pas être extrapolable à l'ensemble du comprimé en raison de la potentielle hétérogénéité de répartition de substance active (la teneur peut donc varier en fonction de la zone sur le comprimé). Seul l'envoi d'un comprimé entier permet de fournir avec certitude une teneur globale en principe actif. Les palpitations et le trismus (contraction involontaire des mâchoires) sont des effets indésirables attendus à la suite de la prise de psychostimulants, tels que la MDMA.

#### N°5796 : N,N-dimethylpentylone (dipentylone)

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,01 g Prix correspondant : 30 € Produit supposé : B13 Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 30 ans Consommation répétée Consommations associées : cannabis Contexte de conso : avec 4 amis, contexte festif
<b>Effets ressentis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Il est resté éveillé</li><li>- Manque d'appétit</li></ul>
<b>Résultats d'analyse</b>	Produit principal : N,N-dimethylpentylone (dipentylone)
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a mis en évidence la présence d'une cathinone de synthèse dérivée de la pentylone, la dipentylone. L'absence d'appétit et l'absence de sensation de fatigue sont des effets attendus des cathinones liés à leurs propriétés amphétaminiques.

### N°6937 : cocaïne chlorhydrate

<b>Informations générales</b>	Quantité : inconnue Prix correspondant : inconnu Produit supposé : cocaïne Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 42 ans Consommation répétée Sniffée Consommations associées : Alcool, LSD Contexte de conso : avec 4 amis, contexte festif
<b>Effets ressentis</b>	Effet moindre et de plus courte durée dans le temps
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : Poudre blanche Produit principal : cocaïne chlorhydrate Conversion forme base en forme chlorhydrate : $47/0.89 = 52.8 \%$
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse SINTES a permis de mettre en évidence une composition atypique pour de la cocaïne qui est faiblement concentrée (52.8 %) par rapport à ce qui est observé depuis plusieurs mois avec le dispositif SINTES et les données de saisies, où l'on constate une augmentation continue de la teneur et de la disponibilité de la cocaïne, qui est de plus en plus souvent non adultérée. Aucune autre substance psychoactive n'a été détectée. La composition du produit pourrait expliquer le ressenti d'effets jugés moindre et de courte durée. Il est probable que l'utilisateur ait été victime d'arnaque.

### N°6938 : N-cyclohexyl methylone

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,5 g Prix correspondant : 150 € Produit supposé : B13, NPS Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Femme, 36 ans Consommation répétée
<b>Effets ressentis</b>	
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : Cristaux blancs Produit principal : N-cyclohexyl methylone Teneur MDMA chlorhydrate = $37/0.84 = 52.4 \%$
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de révéler la présence d'un dérivé de la methylone (en circulation pendant les années 2000), la N-cyclohexyl methylone. Il s'agit de la deuxième collecte SINTES avec cathinone de synthèse, qui a été identifiée pour la première fois en France en mai 2022 à la suite d'une saisie aéroportuaire à la Réunion. Dans l'UE, sa circulation demeure restreinte. La N-cyclohexyl methylone partage également des similitudes avec la MDPV. Il s'agit de la 3ème collecte de "B13" où une cathinone analogue à la MDPV a été identifiée. Aucun agent adultérant n'a été détecté et identifié. Aucune information pharmacologique et toxicologique n'est disponible dans la littérature biomédicale. Aucune donnée n'existe sur la consommation de ce NPS fumé.

**N°6939 : cocaïne basée/crack**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,5 g Prix correspondant : 70 € Produit supposé : cocaïne Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation occasionnelle 0,1 g sniffée à la dernière prise Consommations associées : alcool LSD Milieu festif, une trentaine de personnes
<b>Effets ressentis</b>	Tremblements des membres supérieurs Tachycardie
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : Bloc blanc Produit principal : cocaïne base / crack 71 %
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse SINTES a permis de confirmer la présence de cocaïne dans le produit collecté, dosée à plus de 70 %. Aucun produit de coupe (agent adultérant) n'a été détecté et identifié lors de l'analyse (4 techniques analytiques différentes). Le produit peut être considéré comme très concentré et donc exposer l'utilisateur à un risque plus important de surdose. Les effets rapportés sont attendus et très probablement liés à la cardiotoxicité et neurotoxicité de la cocaïne. À noter l'interaction entre la cocaïne et l'alcool (formation de cocaéthylène, métabolite actif), qui a pour conséquence de majorer les effets de la cocaïne, y compris les effets indésirables.

**N°6940 : LSD**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 buvard Prix correspondant : 20 € Produit supposé : LSD Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation occasionnelle Autres produits consommés : Alcool et MDMA Contexte de conso : festif
<b>Effets ressentis</b>	Hyperthermie Troubles visuels légers
<b>Résultats d'analyse</b>	Produit principal : LSD
<b>Commentaires SINTES</b>	L'échantillon analysé contient comme attendu du LSD. Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée suite à l'analyse. L'hyperthermie et les troubles visuels sont des effets attendus avec la prise de LSD. Il est très probable que les effets rapportés soient liés à la prise du produit collecté.

N°6951 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g Prix correspondant : 50 € Produit supposé : MDMA Champagne Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 22 ans Consommation occasionnelle Contexte de conso : festif
<b>Effets ressentis</b>	Montée progressive Longue durée des effets Comparaison faite avec la "MD Coca", qui elle monte plus rapidement et dure moins longtemps.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux transparents Produit principal : MDMA / 3,4-MDMA 74.00 %
<b>Commentaires SINTES</b>	La teneur médiane de la MDMA cristal en 2022 dans les collectes SINTES a été de 82 %. On peut voir que l'échantillon collecté est très en deçà de cette valeur. Cette teneur inférieure aux valeurs habituelles pour la forme cristal pourrait expliquer la montée progressive (impact sur la pharmacocinétique) et la durée des effets. Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée suite à l'analyse.

N°7491 : MDPV

<b>Informations générales</b>	Produit supposé : « B13 » ou « ice » Approvisionnement : revendeur occasionnel région Ouest
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 30 ans Consommation occasionnelle Contexte de conso : dans la rue avec des amis
<b>Effets ressentis</b>	L'utilisateur rapporte une absence d'effet, alors qu'il attendait stimulation, éveil après consommation du produit collecté.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux blancs Produit principal : MDPV
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon en chromatographie gazeuse couplée à la spectrométrie de masse a permis de mettre en évidence la présence d'une cathinone, la MDPV. La MDPV est une cathinone de synthèse dite de seconde génération (dérivés pyrovalérones). Les effets attendus sont similaires aux autres cathinones de synthèse : stimulation, effets empathogènes, euphorie. toutefois la MDPV est associée à des effets indésirables avec des doses très inférieures à d'autres cathinones (comme la 3-MMC) : quelques Mg suffisent à avoir des effets très importants et des complications sévères, notamment neuropsychiatriques.

#### N°7492 : cannabis (zamal)

Informations générales	Produit supposé : zamal avec Cannabinoïde de synthèse Approvisionnement : revendeur habituel, avec livraison
Contexte de consommation	Homme, 24 ans Consommation régulière Contexte de conso : avec deux amis
Effets ressentis	Paranoïa
Résultats d'analyse	Couleur : herbe verte Produit principal : <b>delta-9-THC à 11 %</b>
Commentaires SINTES	Cette valeur est similaire à celles constatées pour les herbes de cannabis dans l'hexagone. L'analyse en GC-MS n'a pas conduit à la détection de cannabinoïdes de synthèse (laboratoire ayant l'habitude de traiter des échantillons de chimique). Il est peu probable que l'échantillon soit adultéré avec des cannabinoïdes de synthèse. Il est possible que la personne ait consommé une herbe plus concentrée en THC que le zamal traditionnel, entraînant un surdosage et une intoxication aiguë avec des complications psychiatriques (paranoïa).

#### N°7495 : cocaïne chlorhydrate

Informations générales	Quantité : 0,1 g Prix correspondant : 15 € Produit supposé : cocaïne Approvisionnement : revendeur occasionnel
Contexte de consommation	Homme, 25 ans Produit associé : alcool Contexte de consommation : entre amis
Effets ressentis	Excitation (forte) plus que la normale Battements de cœur Concentration
Résultats d'analyse	Couleur : poudre blanche Produit principal : Conversion forme base en forme chlorhydrate : $31/0.89 = 34.8 \%$
Commentaires SINTES	Cette teneur est nettement plus faible aux valeurs relevées depuis plusieurs années avec le dispositif SINTES (médiane à 83 % en 2022) et les données de saisies (médiane à 73.3 % en 2022, données STUPS), où l'on constate une augmentation continue de la teneur et de la disponibilité de la cocaïne, qui est de plus en plus souvent non adultérée. Aucun agent adultérant n'a été détecté et identifié, ce qui ne permet pas d'exclure la présence d'un agent diluant (non actif), non repéré via l'analyse qui représenterait la majorité du produit collecté. La prise d'alcool a pu potentialiser la toxicité de cocaïne via une interaction métabolique, entraînant la formation de cocaéthylène, également actif et exacerbant les effets de cette substance.

**N°7496 : MDMA**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 20 € Produit supposé : MDMA Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 32 ans Consommation régulière Autre produit consommé : alcool Contexte de conso : festif avec 4 amis
<b>Effets ressentis</b>	Chaleur, excitation
<b>Résultats d'analyse</b>	Produit principal : MDMA à 95,23 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Il est donc important d'adapter les quantités prises pour éviter les intoxications aiguës, qui peuvent se manifester par un syndrome sérotoninergique (complication la plus sévère). La MDMA est un psychostimulant aux propriétés empathogènes et entactogènes, il est donc attendu (voire recherché) d'avoir une sensation de chaleur et d'excitation après consommation de cette substance.

**N°7498 : MDMA**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 80 € Produit supposé : MDMA Approvisionnement : revendeur occasionnel.
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 45 ans Consommation répétée Autre produit consommé : Alcool et cannabis Contexte de conso : festif
<b>Effets ressentis</b>	Effets pas encore ressentis au moment de la collecte
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristal blanc Produit principal : MDMA à 95,23 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Le délai d'action de la MDMA est dépendant entre autres de sa voie d'administration. Par ingestion, les effets se font ressentir à partir d'une demi-heure après ingestion. La concentration maximale de MDMA dans le sang est obtenue en 2 heures, avant la phase de métabolisation et d'élimination.

N°7499 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,12 g Prix correspondant : 20 € Produit supposé : MDMA Approvisionnement : Revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 36 ans Consommation répétée Ingérée en parachute Autre produit consommé : Alcool Contexte de conso : festif, avec 4 amis
<b>Effets ressentis</b>	Vomissements Personne non sujette aux vomissements avec la MDMA Plusieurs vomissements suite à plusieurs prises.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux blancs Produit principal : chlorhydrate de MDMA, 100 %
<b>Commentaires SINTES</b>	L'échantillon a une composition attendue pour de la MDMA sous forme cristalline qui est à l'état pur. Cette composition expose à des risques de surdosages dont les premiers symptômes sont la survenue de nausées et de vomissements (toxicité sérotoninergique). La notion de prise répétée de ce produit pur est mentionnée dans le questionnaire. Il est possible que le surdosage soit lié à la dose cumulative de MDMA dans l'organisme qui a pu atteindre des concentrations toxiques.

N°7500 : 2C-B

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 20 € Produit supposé : 2C-B Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Femme, 28 ans Consommation expérimentale Voie sublinguale Consommation associée : Alcool Contexte de consommation : festif, avec un ami
<b>Effets ressentis</b>	Excitation sexuelle Tonicité Fatigue intense brutale après 6h
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : comprimé jaune Produit principal : 2C-B
<b>Commentaires SINTES</b>	La 2C-B a été identifiée dans l'échantillon en tant que substance active (pas d'identification des diluants en routine via cette méthode). Le dosage du 2C-B n'est pas réalisé en routine par le laboratoire partenaire. Aucune autre substance active (pas de MDMA, de cocaïne ou de kétamine par exemple). Les effets rapportés sont en concordance avec les propriétés stimulantes de la 2C-B (qui est également hallucinogène). Comme d'autres molécules psychostimulantes, une phase de "descente" est très fréquemment quelques heures après la phase d'efficacité du produit consommé. Lors de cette phase, une fatigue intense peut être ressentie.

**N°7501 : cocaïne**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g ; Prix correspondant : 150 € Produit supposé : cocaïne Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation occasionnelle 3 unité sniffée à la dernière prise Contexte de conso : festif avec un ami
<b>Effets ressentis</b>	Euphorie, bien-être
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre blanche Produit principal : cocaïne chlorhydrate à 83,00 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Cette teneur est élevée et expose à des risques importants d'intoxication aiguë. Aucune autre substance psychoactive n'a été détectée. Cette valeur est similaire à ce qui est observé depuis plusieurs mois avec le dispositif SINTES et les données de saisies, dans le cadre d'une augmentation continue de la teneur et de la disponibilité de la cocaïne, qui est de plus en plus souvent non adultérée. La sensation d'euphorie est un des effets habituels sur le système nerveux central provoqué par la consommation de cette substance.

**N°7502 : kétamine, paracétamol**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g ; Prix correspondant : 80 € Produit supposé : Kétamine Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation occasionnelle Sniffée Contexte de conso : festif, au domicile avec un ami
<b>Effets ressentis</b>	Survenue des troubles après 3 jours de consommation, 2 sniffs par jour Douleurs/crampes ceinture abdominale Vessie, début miction difficile Douleurs vessie/pelvienne
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre blanche Produit principal : kétamine chlorhydrate Produit 2 : paracétamol, 23,50 %
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer la présence de kétamine, mais n'a pas été quantifiée. Le paracétamol a également été mis en évidence en tant qu'agent adultérant. L'intoxication aiguë à la kétamine peut se manifester par des symptômes somatiques, avec des crampes gastriques caractéristiques, appelées "k-cramps" par les usagers. Il s'agit donc d'un effet indésirable attendu. La kétamine possède également une toxicité au niveau de la vessie et plus largement au niveau de l'appareil urinaire. Cette toxicité peut être chronique, liée à l'usage répété de kétamine (cystites à répétition, rétention urinaire, fibrose de la vessie, atteinte rénale), mais également aiguë avec des douleurs vésicales (liée à une inflammation) et des difficultés à uriner. Il est donc très probable que l'usager ait été victime de la toxicité aiguë de la kétamine.

### N°7303 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 20 € Produit supposé : MDMA « Panama vert », MDMA + amphétamine Approvisionnement : Deep web, Allemagne
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, consommation occasionnelle Ingéré Contexte de conso : festif
<b>Effets ressentis</b>	Transpiration Sens modifié Fatigue à la descente 12h Grosse montée
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : comprimé vert Produit principal : chlorhydrate de MDMA à 31,00 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Le comprimé analysé contient bien de la MDMA à 31 %, aucune autre substance psychoactive n'a été détectée et identifiée. Le comprimé a un poids de 669,7 mg, donc un comprimé équivaldrait à $669,7 \times 0,31 = 208$ mg de MDMA par comprimé. D'autres comprimés ayant la même présentation ont été analysés en Europe avec des dosages similaires (autour de 230 mg). La moitié a été consommée ce qui équivaldrait à une prise estimée par l'utilisateur de 103,9 mg de MDMA, néanmoins, un comprimé n'a pas forcément une teneur uniforme et homogène dans la matrice, donc cette valeur ne peut être exacte. Il s'agit d'une estimation. Ce dosage peut occasionner des complications, surtout en l'absence de fractionnement lors de la prise. Il existe également une interaction entre la MDMA et l'alcool qui augmente les risques d'effets indésirables et plus puissants, de désorientation, qui peut expliquer les effets ressentis.

### N°7504 : N-Ethylnorpentedrone (NEP)

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,1 g Prix correspondant : 30 € Produit supposé : Dou Approvisionnement : revendeur habituel, Hollande
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, consommation occasionnelle Contexte de conso : milieu professionnel
<b>Effets ressentis</b>	Effet plutôt stimulant, logorrhée, "j'en prends pour travailler", anorexigène. Ce qui le marque le plus c'est que la prise d'une dose lui donne envie d'en reprendre une autre très vite. Décrit une très forte addiction dès la première prise. Il consomme en chassant le dragon, avec une paille.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux transparents Produit principal : N-ethylnorpentedrone
<b>Commentaires SINTES</b>	Il est très probable que les effets rapportés soient associés aux propriétés psychostimulantes de la NEP. La NEP est une cathinone de synthèse dérivée de la pentedrone. Il est attendu pour cette classe de NPS la survenue d'effets stimulants, euphorisants, entactogènes suivi d'une descente plus ou moins violente

	<p>(et gérée parfois avec la prise de benzodiazépines) et d'un <i>craving</i> qui peut engendrer une prise compulsive de produit.</p> <p>La littérature est très pauvre pour ce NPS comparativement à d'autres cathinones, telle que la pentedrone.</p> <p>Toutefois, par analogie de structure on peut s'attendre à des complications neuropsychiatriques mais également somatiques au niveau cardiovasculaire (tachycardie, arythmies, vasoconstriction) et digestif (nausées/vomissements)</p> <p>Par ailleurs, l'effet anorexigène est également documenté pour les cathinones de synthèse (analogie de structure avec l'amphétamine).</p> <p>Ce NPS a été identifié pour la première fois en France en 2016. Cependant, sa circulation est observée depuis 2022, et est de plus en plus fréquemment identifiée dans SINTES dans différentes régions.</p> <p>Il s'agit de la première identification de la NEP à la Réunion.</p>
--	--

#### N°7505 : LSD, delta-9-THC, amphétamine, caféine

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 unité (micropointe)          Prix correspondant : 10 €          Produit supposé : LSD          Approvisionnement : Deep web</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme, 49 ans          Ingéré          Produit associé : alcool          Contexte de conso : festif, entre amis</p>
<b>Effets ressentis</b>	Hallucinations
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : comprimé noir          Produit principal : LSD          Produit 2 : delta-9-THC          Produit 3 : amphétamine          Produit 4 : caféine</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	Ces produits présents mais non dosés suggèrent une contamination manuportée au cannabis et au speed.

#### N°7506 : OH-HHC, H4-CBD, CBD, delta-9-THC

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 g          Prix correspondant : 10 €          Produit supposé : THCV          Approvisionnement : revendeur habituel</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme          Consommation expérimentale</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Usager régulier de Zamal          Maux de tête +++, jamais ressenti en consommant du zamal</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : herbe verte          Produit principal : OH-HHC (hydroxyhydrocannabinol)          Produit 2 : H4-CBD (tétrahydrocannabinol)          Produit 3 : CBD (cannabidiol)          Produit 4 : delta-9-THC</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	L'échantillon analysé ne contient pas de THCV. Il s'agit donc d'une tromperie.

	<p>En revanche, deux cannabinoïdes hémisynthétiques ont été identifiés et semblent avoir été ajoutés sur une herbe de CBD : le H4-CBD et le OH-HHC. Ce dernier est apparu sur le marché très récemment. C'est un dérivé très proche structurellement du hexahydrocannabinol. Il s'agit de la première identification nationale pour ce NPS. Une notification sera faite à l'Early Warning System de l'EUDA.</p> <p>De par son analogie de structure avec le THC et les autres cannabinoïdes hémisynthétiques (HHC, HHCP, HHCPPO, H4CBD), on peut s'attendre à des effets indésirables similaires, dont les céphalées.</p> <p>Il est possible que l'utilisateur bien que tolérant au THC de par sa consommation habituelle de zamal, ait ressenti les effets indésirables liés à la consommation d'un produit contenant des cannabinoïdes hémisynthétiques, et donc potentiellement plus puissant que le THC.</p>
--	--

#### N°7507 : LSD

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 goutte  Prix correspondant : 20 €  Produit supposé : LSD  Approvisionnement : Deep web</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme, 54 ans  Consommation répétée  3 gouttes ingérées  Produit associé : alcool  Contexte de conso : festif, entre amis</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Durée des effets jusqu'à 12h.  Aide à se sociabiliser et à se recentrer sur soi.</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : résidu vert  Produit principal : LSD</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>Aucune autre substance n'a été identifiée. Toutefois ces résultats sont limités par la faible quantité reçue par le laboratoire.</p> <p>Ceci s'explique très probablement par l'évaporation pendant le transport.</p> <p>C'est un phénomène habituel avec les produits sous forme liquide comme le LSD ou le GHB qui sont solubilisés dans des solvants organiques (alcool).</p> <p>Les effets rapportés sont attendus à la suite de la prise de LSD.</p>

#### N°7508 : MDMA

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : inconnue  Prix correspondant : inconnue  Produit supposé : MDMA Champagne  Approvisionnement : Deep web</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme  Consommation répétée  Ingéré  Produit associé : alcool, cocaïne et cannabis  Contexte de conso : festif à domicile</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Vomissement.  Frissons le long du bras.  Violentes hallucinations  0,15 g fumé et 3 parachutes ingérés</p>

<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux blancs Produit principal : chlorhydrate de MDMA à 88,5 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Il s'agit d'une teneur extrêmement élevée, mais attendu avec la forme cristal. De multiples signaux (saisies françaises, mais également informations européennes) récents ont été émis à la suite de la mise en évidence de teneur très élevée en MDMA dans des comprimés, c'est un signal nouveau tandis que pour la forme cristal de fortes teneurs tendant vers la pureté sont habituellement relevées. Le fractionnement est indispensable pour réduire les risques de complications sévères associées à un surdosage en MDMA. La teneur élevée du produit, et la co-consommation d'autres substances psychoactives (cocaïne, alcool, cannabis) ont ainsi pu provoquer une amplification des symptômes rapportés par l'utilisateur.

#### N°7509 : delta-9-THCP / delta-9-THC / CBD

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 9 € Produit supposé : THCPO Approvisionnement : Revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Femme Consommation expérimentale Fumé Contexte de conso : festif, avec des amis l'après-midi
<b>Effets ressentis</b>	Durée des troubles perçus longs - Rapidement ressenti de sécheresse buccale qui s'est amplifiée avec des paresthésies - Léthargie qui est restée très longtemps (24h à 48h) - Hypersomnie (non efficace car fatiguée au réveil) les 2 nuits suivantes - Impression de vision fugace, comme un ombre qui passe
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : herbe marron Produit principal : delta-9-THCP Produit 2 : delta-9-THC Produit 3 : CBD
<b>Commentaires SINTES</b>	Le delta-9-THCP a été identifié, duquel est dérivé le THCPO, contenu supposé de ce produit. C'est un cannabinoïde hémisynthétique apparu plus récemment sur le marché, et interdit en France le 3 juin 2024. C'est une molécule très similaire au delta-9-THC, mais la chaîne carbonée plus longue résulte en une affinité plus importante pour les récepteurs impliqués dans la réponse physiologique. Le THCP-O est plus puissant que le THC. Le delta-9-THC a été dosé et est présent à l'état de traces, ce qui permet d'exclure l'imputabilité de celui-ci sur les effets rapportés. Les effets rapportés (sécheresse buccale, léthargie, hypersomnie, hallucinations) par l'utilisateur sont des complications retrouvées lors d'une intoxication liée aux cannabinoïdes. Il est donc fort probable que les effets rapportés soient associés à la présence du THCPO dans l'herbe.

N°7510 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g Prix correspondant : 80 € Produit supposé : MDMA Champagne Approvisionnement : Revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation répétée 0,15 g ingéré Autre produit consommé : Alcool Contexte de conso : festif
<b>Effets ressentis</b>	MDMA qui n'aurait pas de phénomène de "descente" Trouble = absence d'effet balancier
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux marron Produit principal : chlorhydrate de MDMA, 97,60 %
<b>Commentaires SINTES</b>	Le produit analysé contient bien de la MDMA quasi pure (97 %), aucune autre substance psychoactive n'a été détectée et identifiée. Il s'agit d'une teneur extrêmement élevée, mais attendue avec la forme en cristaux. De multiples collectes de la forme cristalline dans la région de La Réunion à une teneur très élevée ont été observées. Le fractionnement est indispensable pour réduire les risques de complications sévères associées à un surdosage en MDMA. La co-consommation d'alcool (dépresseur du système nerveux central) a pu compenser le phénomène de descente régulièrement rapporté par les usagers de psychostimulants (s'expliquant par un épuisement du stock de neurotransmetteurs dont la sérotonine, pouvant conduire à des états de tristesse intense, d'anxiété et de fatigue intense).

N°7512 : Paracétamol

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,15 g Produit supposé : B13 Approvisionnement : revendeur habituel avec livraison
<b>Contexte de consommation</b>	Homme Consommation répétée Fumé Autre produit consommé : tabac Contexte de conso : avec deux amis
<b>Effets ressentis</b>	Bouffées de chaleur Céphalées à la lors de la diminution des effets Tremblements
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre blanche Produit principal : paracétamol
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon en GC-MS ainsi qu'en spectroscopie infrarouge a conduit à l'identification du paracétamol. Il s'agit de la seule substance active mise en évidence dans le produit collecté. Aucune substance psychoactive n'a été détectée et identifiée. Il s'agit donc vraisemblablement d'une arnaque. Les précédentes collectes de B13 étaient associées à la présence de cathinones de synthèse, notamment dérivée de la pyrovalérone ou de la pentedrone. Les céphalées et bouffées de chaleur peuvent être liées à l'inhalation des produits de combustion du paracétamol, dont les fumées peuvent être toxiques (irritation, hypoxie).

### N°7514 : N-Ethylnorpentedrone (NEP)

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,1 g Prix correspondant : 20 € Produit supposé : Dou
<b>Contexte de consommation</b>	Homme Fumé Produit associé : amphétamine Contexte de conso : à domicile
<b>Effets ressentis</b>	Stimulation Palpitations Jaunissement de la conjonctive Agitation Logorrhée Insomnie
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre blanche Produit principal : N-ethylnorpentedrone
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'analyse en LC-HRMS a mis en évidence une cathinone de synthèse dont l'observation est récente dans le dispositif SINTES, la NEP ou N-ethyl(nor)pentedrone.</p> <p>Il est très probable que les effets rapportés soient associés aux propriétés psychostimulantes de la NEP.</p> <p>La NEP est une cathinone de synthèse dérivée de la pentedrone. Il est attendu pour cette classe de NPS la survenue d'effets stimulants, euphorisants, entactogènes suivi d'une descente plus ou moins violente (et gérée parfois avec la prise de benzodiazépines) et d'un craving qui peut engendrer une prise compulsive de produit.</p> <p>La littérature est très pauvre pour ce NPS comparativement à d'autres cathinones, telle que la pentedrone.</p> <p>Toutefois, par analogie de structure on peut s'attendre à des complications neuropsychiatriques comme celles décrites mais également somatiques au niveau cardiovasculaire (tachycardie, arythmies, vasoconstriction) et digestif (nausées/vomissements)</p> <p>Ce NPS a été identifié pour la première fois en France en 2016. Cependant, sa circulation est observée depuis 2022, et est de plus en plus fréquemment identifiée dans SINTES dans différentes régions.</p>

### N°7515 : MDMA

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g Prix correspondant : 80 € Produit supposé : MDMA Approvisionnement : Revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation répétée Sniffé à la dernière prise Produits associés : alcool, cannabis, LSD
<b>Effets ressentis</b>	Forte chaleur corporelle Excitation
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux marron Produit principal : chlorhydrate de MDMA, 95,20 %

<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'échantillon analysé a une composition classique pour des cristaux de MDMA.</p> <p>Il est attendu une teneur très élevée en substance active, ce qui est le cas pour le produit collecté qui a été dosé à plus de 95 % de MDMA.</p> <p>Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée en GC-MS. Les effets rapportés sont attendus après la prise de MDMA (élévation de la température et stimulation).</p> <p>La dose administrée est estimée à 76 mg (95 % de 80 mg). Cette dose est inférieure aux doses indicatives recommandées en RdRD (max 1,2 à 1,3 mg/kg).</p> <p>Il est à noter que les dépresseurs du système nerveux central (alcool et cannabis) peuvent entraîner une altération des effets perçus (diminution de la stimulation), qui peut potentiellement entraîner une nouvelle prise de MDMA et ainsi exposer les usagers à une dose toxique avec la survenue d'effets indésirables.</p>
----------------------------	--

#### N°7516 : kétamine

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 0,1 g  Prix correspondant : 50 €  Produit supposé : Kétamine  Approvisionnement : Revendeur habituel</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme, 47 ans  Consommation expérimentale  Sniffé à la dernière prise  Produits associés : alcool, cannabis et MDMA  Consommation quotidienne, avec des amis</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Tremblements légers  Altérations de la proprioception</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : poudre blanche  Produit principal : kétamine, 28,00 %</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'échantillon contient comme attendu de la kétamine, dosée à 28 %.</p> <p>Aucune autre substance psychoactive n'a été détectée et identifiée suite à l'analyse en LCHRMS (les 72 % restant peuvent correspondre à un agent diluant inerte, non pharmacologiquement actif, et à de l'eau).</p> <p>D'après les informations renseignées dans le questionnaire, la dose prise est de <math>5 \times 0,28 = 1,4</math> mg de kétamine, ce qui correspond à une dose très faible.</p> <p>La kétamine est une substance qui est rapidement éliminée (demi-vie de 2h35).</p> <p>Les co-consommations rapportées (MDMA, cannabis et alcool) sont également des agents qui peuvent altérer la proprioception, avec des mécanismes différents.</p> <p>Il est donc difficile d'imputer les effets rapportés à la kétamine collectée. L'hypothèse du rôle cumulatif de l'ensemble des consommations est plus probable.</p>

### N°7517 : x-fluorodeschlorokétamine

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,3 g Prix correspondant : 30 € Produit supposé : 2F Approvisionnement : un usager
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 24 ans Injecté à la dernière prise Consommation régulière Consommation : festif
<b>Effets ressentis</b>	Effets puissants et de longue durée
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : cristaux blancs/transparents Produit principal : x-fluorodeschlorokétamine
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'analyse n'a pas précisé quel fluorodeschlorokétamine était présent dans l'échantillon parmi le 2 ou le 3 qui sont ceux rencontrés, mais il est très probable qu'il s'agisse bien de 2-FDCK, la 3-FDCK n'ayant pas été encore identifiée en Europe. Aucune autre substance active n'a été détectée.</p> <p>La 2-FDCK est un analogue de la kétamine. Ce NPS aurait le même mécanisme d'action (antagoniste des récepteurs NMDA), et il est attendu des effets similaires à celle-ci (propriétés dissociatives, hallucinogènes et euphorisantes).</p> <p>Ce NPS est sur la liste de vigilance intensive de l'EMCDDA, de par son risque pour la santé publique (en lien avec ses propriétés pharmacologiques).</p> <p>La longue durée d'action s'expliquerait par une élimination plus lente de la 2-FDCK par rapport à la kétamine.</p>

### N°7518 : HHC

<b>Informations générales</b>	Quantité : 3G Prix correspondant : 35 € Produit supposé : H4-CBD Approvisionnement : Sur Internet
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation expérimentale Consommation : détente
<b>Effets ressentis</b>	Non renseigné
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : sommité végétale marron Produit principal : Hexahydrocannabinol Produit 2 : CBD
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'analyse de l'échantillon en GC-MS a permis de mettre en évidence la présence de CBD et de HHC (hexahydrocannabinol).</p> <p>Le HHC était déjà classé sur la liste des stupéfiants à date de la collecte (classé depuis le 13/06/2023).</p> <p>Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée (y compris le THC).</p> <p>Il ne s'agit donc pas de H4-CBD (non inscrit au 21/03/2024) mais d'une molécule analogue qui appartient au même groupe de substances que sont les cannabinoïdes hémisynthétiques.</p>

**N°7519 : HHC**

<b>Informations générales</b>	Quantité : non renseignée Prix correspondant : non renseigné Produit supposé : H3CBN Approvisionnement : Sur Internet
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 55 ans Consommation expérimentale Consommation : détente
<b>Effets ressentis</b>	Non renseignés
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : résine noire Produit principal : delta-8-THC Produit 2 : CBD
<b>Commentaires SINTES</b>	L'échantillon contient du delta-8-THC, un isomère produit par synthèse du delta-9-THC qui lui produit par la plante de cannabis. Le delta-8-THC a une puissance et une efficacité pharmacologique inférieure au delta-9-THC. Sa provenance est principalement nord-américaine. Le H3CBN ne fait pas référence à une molécule (cette structure chimique ne peut pas exister). Ce nom de vente a été rapporté comme associé à des produits contenant du THCP, cette collecte est donc un autre cas de figure de vente mensongère. Aucune autre substance n'a été détectée et identifié

**N°7520 : cocaïne**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,3 g Prix correspondant : non renseigné Produit supposé : cocaïne Approvisionnement : Inconnue
<b>Contexte de consommation</b>	Homme Consommation expérimentale
<b>Effets ressentis</b>	A priori, le consommateur pense qu'on lui a donné de la cocaïne, mais n'en est pas sûr. Il en a consommé mais nous n'avons pas pu avoir de retour sur les effets ressentis.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre blanche Produit principal : cocaïne chlorhydrate, 90,00 %
<b>Commentaires SINTES</b>	L'échantillon analysé correspond bien à de la cocaïne comme attendu. Le produit a une composition similaire aux autres échantillons de cocaïne analysés récemment, c'est-à-dire extrêmement concentré (cocaïne dosée à 90 %) et sans agent adultérant mis en évidence. Il serait intéressant d'obtenir des informations lors du rendu de résultat car ce type de produit majore le risque de surdosage et de complications sévères si les doses ne sont pas adaptées.

### N°7521 : amphétamine sulfate

<b>Informations générales</b>	Quantité : 0,5 g Prix correspondant : 30 € Produit supposé : speed et caféine Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Femme, 32 ans Consommation répétée Sniffée
<b>Effets ressentis</b>	Pas d'effet ressenti Tout léger Questionnement quant à la présence de produit de coupe dedans
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : poudre rose Produit principal : amphétamine sulfate, 2,30 % Produit 2 : caféine, 81,40 % Produit 3 : paracétamol Produit 4 : MDMA/3,4-MDMA
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de révéler une arnaque. En effet, le produit est composé en grande majorité (81.4 %) de caféine. L'amphétamine représente seulement 2.3 % du produit. L'absence ou la faiblesse des effets psychoactifs s'expliquent très probablement par cette très faible teneur en amphétamine. À noter que de la MDMA a été identifiée ainsi que du paracétamol. L'absence de dosage suggère une contamination avec ces deux substances.

### N°7522 : CBD (cannabidiol)

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g Prix correspondant : 10 € Produit supposé : CBD Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 47 ans Consommation répétée Fumé
<b>Effets ressentis</b>	Vomissements au bout de 30 minutes. Goût chimique pesticide -> suspicion d'imprégnation de pesticides à rechercher Odeur particulière, non identifiée. Sensation de cœur qui tourne.
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : herbe marron Produit principal : CBD (cannabidiol) Produit 2 : delta-9-THC
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon en GC/MS n'a pas conduit à l'identification de substance psychoactive pouvant provoquer les symptômes rapportés par l'utilisateur. Il est possible que ce produit contienne d'autres substances non psychoactives, notamment formées dans le processus de combustion qui ont pu générer des nausées et vomissements

**N°7523 : LSD**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 12 € Produit supposé : LSD Approvisionnement : non renseigné
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 30 ans Ingéré
<b>Effets ressentis</b>	Effets visuels importants
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : buvard blanc Produit principal : LSD
<b>Commentaires SINTES</b>	Aucune autre substance psychoactive n'a été mise en évidence par les investigations. Le LSD est une substance hallucinogène puissante, efficace à très faibles doses (quelques dizaines de microgrammes). Les altérations de perceptions sensorielles, y compris visuelles, sont des effets attendus à la suite de prise de LSD.

**N°7525 : cocaïne basée**

<b>Informations générales</b>	Produit supposé : cocaïne basée Approvisionnement : revendeur occasionnel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme Consommation régulière Inhalé
<b>Effets ressentis</b>	Non renseignés
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : bloc blanc Produit principal : cocaïne base / crack
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse SINTES par spectroscopie IRTF et GC-MS a permis d'identifier la cocaïne sous forme basée. Aucun agent adultérant n'a été détecté et identifié, ce qui peut laisser supposer que la cocaïne est probablement très concentrée. Cependant il est impossible de confirmer cette hypothèse en l'absence de dosage. C'est en effet une première identification de cocaïne sous cette forme à la Réunion par le dispositif SINTES. Il sera donc intéressant de continuer à documenter ce phénomène.

**N°7526 : MDMA-4en-PINACA, MDMA-5Me-INACA, 4en-PDMB-4en-PINACA**

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 g Prix correspondant : 20 € Produit supposé : Chimique Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 25 ans Consommation régulière Inhalé Avec des connaissances dans la rue
<b>Effets ressentis</b>	Vomissements
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : bloc blanc Produit principal : MDMA-4en-PINACA Produit 2 : MDMA-5Me-INACA Produit 3 : 4en-PDMB-4en-PINACA Produit 4 : nicotine

<p><b>Commentaires SINTES</b></p>	<p>L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer que le produit collecté a une composition attendue pour de la Chimique, à savoir du tabac (contenant de la nicotine détectée) et un ou des cannabinoïdes de synthèse.</p> <p>Trois cannabinoïdes de synthèse ont été détectés et identifiés. Ces NPS appartiennent tous aux dérivés 3-carboxamide-1H-indazoles, classés stupéfiants au niveau national.</p> <p>Le MDMB-4en-PINACA est un des cannabinoïdes de synthèse les plus fréquemment identifiés dans SINTES, tous types de produits confondus (poudre, tabac, liquide de vapotage).</p> <p>Le MDMB-5Me-PINACA et le 4en-PDMB-4en-PINACA sont des CS très rarement observés. La première identification du 4en-PDMB-4en-PINACA est récente (été 2024). Il s'agit de sa première détection au niveau réunionnais.</p> <p>Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée à travers la méthode utilisée (GCMS).</p>
-----------------------------------	--

**N°7527 : MDMB-4en-PINACA, MDMB-5Me-INACA ? 4en-PDMB-4en-PINACA ?**

<p><b>Informations générales</b></p>	<p>Quantité : 1 g  Prix correspondant : 20 €  Produit supposé : chimique  Approvisionnement : revendeur habituel</p>
<p><b>Contexte de consommation</b></p>	<p>Homme, consommation régulière  Inhalé  Avec des connaissances dans la rue</p>
<p><b>Effets ressentis</b></p>	<p>- S'endort subitement  - Relâchement musculaire total  - Vomissement</p>
<p><b>Résultats d'analyse</b></p>	<p>Couleur : bloc blanc  Produit principal : MDMB-4en-PINACA  Produit 2 : présence de 2 NPS non confirmés</p>
<p><b>Commentaires SINTES</b></p>	<p>L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer que le produit collecté a une composition attendue pour de la chimique, à savoir du tabac (contenant de la nicotine détectée) et un ou des cannabinoïdes de synthèse.</p> <p>Seul le MDMB-4en-PINACA a été identifié sur les 3 NPS présents dans ces échantillons. Les 2 autres NPS ont eu un score de similarité très élevé pour le MDMB-5Me-PINACA et le 4enPDMB-4en-PINACA lors de l'analyse au laboratoire, mais ont eu une discordance avec leur propre standard ; il n'a donc pas été possible de le confirmer avec leur méthode analytique.</p> <p>Néanmoins, ce produit a l'air d'être le même que dans la collecte 7526 qui elle, a été envoyée à un autre laboratoire de police scientifique qui a identifié les 3 CS précédemment cités. Il est donc fort probable que ces 2 autres NPS détectés mais dont l'identification n'a pas pu être confirmée soient bien ceux-là.</p> <p>Ils appartiennent aux dérivés 3-carboxamide-1H-indazoles, classés stupéfiants au niveau national. Le MDMB-4en-PINACA est un des cannabinoïdes de synthèse les plus fréquemment identifiés dans SINTES, tous types de produits confondus (poudre, tabac, liquide de vapotage).</p>

	<p>Les effets ressentis par l'utilisateur sont retrouvés dans le tableau clinique d'une intoxication aux CS (sommolence, vomissements, relâchement musculaire.), il est donc probable qu'il ait été victime d'une intoxication aiguë au produit fumé.</p> <p>Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée à travers la méthode utilisée (GCMS).</p>
--	---

**N°7528 : héroïne, caféine, paracétamol, acétylcodéine, acétylthébaol, noscapine, monoacétylmorphine, papavérine**

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 0,1 g          Prix correspondant : 10 €          Produit supposé : héroïne          Approvisionnement : revendeur occasionnel</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme, 24 ans          Consommation expérimentale          Injecté</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>S'attendait à un effet plus puissant. C'est la première fois qu'il consommait. A trouvé que l'effet "shoot" était bien plus faible que quand il prend du Skenan. S'est senti relaxé, bien ensuite.</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : poudre brune          Produit principal : héroïne, 2,50 %          Produit 2 : caféine, 28,30 %          Produit 3 : paracétamol, 56,50 %          Produit 4 : acétylcodéine          Produit 5 : acétylthébaol          Produit 6 : noscapine, 3,60 %          Produit 7 : monoacétylmorphine, 2,10 %          Produit 8 : papavérine</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'échantillon analysé a une composition qualitative attendue pour de l'héroïne brune.</p> <p>L'analyse SINTES a mis en évidence la présence d'héroïne très faiblement dosée, avec une teneur importante des produits de coupe paracétamol et caféine, et des alcaloïdes du pavot.</p> <p>Cette faible teneur explique très probablement la faiblesse des effets ressentis chez cet usager régulier d'opiacés.</p> <p>L'héroïne a été dosée à 2.5 % ce qui est nettement inférieur aux valeurs indicatives constatées en 2022 (SINTES : médiane à 11 % et SNPS (saisies) à 12 %).</p> <p>L'utilisateur a donc été victime d'arnaque.</p>

**N°8304 : MDMA**

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 unité          Prix correspondant : 25 €          Produit supposé : ecstasy/MDMA          Approvisionnement : revendeur habituel</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme          Consommation répétée          Ingéré</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Effets puissants</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : comprimé rose          Produit principal : MDMA/3,4-MDMA : 118,9 mg par comprimé          Produit 2 : N,N-diméthylpentylone (dipentylone)</p>

<b>Commentaires SINTES</b>	<p>Le produit collecté contient bien de la MDMA, dosée à 29 % sous forme base, ce qui équivaut à un dosage de <math>410 \times 0.29 = 118,9</math> mg de MDMA base par comprimé. la composition des comprimés de MDMA est soumise à une très forte variabilité (voir point SINTES n°10). Le fractionnement est une pratique de RdRD permettant d'éviter d'atteindre des concentrations toxiques dans l'organisme et de réduire la sévérité des complications associées à la MDMA, notamment sur le plan cardiovasculaire et neurologique.</p> <p>L'analyse de l'échantillon a également mis en évidence la présence d'une cathinone de synthèse dérivée de la pentylone, la dipentylone. Néanmoins, le laboratoire nous ayant fourni le chromatogramme associé, la dipentylone semble présente à l'état de traces, ayant une aire sous la courbe très faible par rapport à la MDMA. Cela est donc sûrement dû à une contamination manuportée, et ne représente donc pas un cas de tromperie.</p>
----------------------------	--

#### N°8305 : MDMA

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 unité  Prix correspondant : 25 €  Produit supposé : Ecstasy/ MDMA  Approvisionnement : revendeur habituel</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme  Consommation répétée  Ingéré</p>
<b>Effets ressentis</b>	<p>Non renseignés</p>
<b>Résultats d'analyse</b>	<p>Couleur : comprimé bleu  Produit principal : MDMA/3,4-MDMA : 130,5 mg par comprimé</p>
<b>Commentaires SINTES</b>	<p>L'analyse du comprimé entier a permis de décrire la composition qualitative et quantitative du produit collecté.</p> <p>Le produit collecté contient bien de la MDMA, dosée à 30 % sous forme base, ce qui équivaut à un dosage de <math>435 \times 0.3 = 130,5</math> mg par comprimé. Aucune autre substance active n'a été détectée et identifiée, ce qui n'exclue la présence d'agent diluant (non identifiés en routine par les techniques utilisées).</p> <p>À titre indicatif, il est admis en RdRD que le seuil de toxicité pour un homme correspond à une dose de 1.1 à 1,3 mg de MDMA/kg de poids corporel.</p> <p>Avec un demi-comprimé, l'usager a pris 130,5 mg de MDMA, et il est probable que ce seuil repère (pas forcément très précis mais utile) ait été atteint et qu'il ait donc des premiers signes de toxicité non perçus car pas encore sévères. Il est donc très important de rappeler l'intérêt du fractionnement de dose notamment en festif.</p> <p>Pour information, la composition des comprimés de MDMA est soumise à une très forte variabilité.</p>

#### N°8313 : 5-MAPB

<b>Informations générales</b>	<p>Quantité : 1 unité  Prix correspondant : 4 €  Produit supposé : 5-MAPB  Approvisionnement : Internet</p>
<b>Contexte de consommation</b>	<p>Homme, 40 ans, consommation expérimentale  Ingéré</p>

<b>Effets ressentis</b>	Non renseignés
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : comprimé rose Produit principal : 5-MAPB
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse SINTES a mis en évidence le 5-MAPB (dérivé N-méthylé du 5-APB). C'est un NPS observé depuis le début des années 2010, vendu comme alternatives à la MDMA. Il s'agit d'un produit stimulant, hallucinogène et entactogène. C'est la première identification sur l'île de la Réunion avec le dispositif SINTES.

#### N°8314 : 2C-B-FLY

<b>Informations générales</b>	Quantité : 1 unité Prix correspondant : 5 € Produit supposé : 5-MAPB Approvisionnement : Internet
<b>Contexte de consommation</b>	Homme, 40 ans, consommation expérimentale Ingéré
<b>Effets ressentis</b>	Non renseignés
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : comprimé vert Produit principal : 2C-B-FLY
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer la présence de 2C-B-Fly, comme attendu. La 2C-B-Fly est consommée pour ses propriétés hallucinogènes. C'est la première identification sur l'île de la Réunion dans le dispositif SINTES également.

#### N°8325 : 2C-B-FLY

<b>Informations générales</b>	Quantité : 2G Prix correspondant : 20 € Produit supposé : cannabinoïdes de synthèse Approvisionnement : revendeur habituel
<b>Contexte de consommation</b>	Femme Consommation régulière Inhalé Contexte : détente en fin de journée
<b>Effets ressentis</b>	Relâchement musculaire "pur bonheur"
<b>Résultats d'analyse</b>	Couleur : comprimé vert Produit principal : MDMB-4en-PINACA Produit 2 : delta-9-THC Produit 3 : nicotine
<b>Commentaires SINTES</b>	L'analyse de l'échantillon a permis de confirmer que le produit collecté a une composition attendue pour de la Chimique, à savoir du tabac (contenant de la nicotine détectée), du THC et un ou des cannabinoïdes de synthèse. Le MDMB-4en-PINACA est un des cannabinoïdes de synthèse les plus fréquemment identifiés dans SINTES, tous types de produits confondus (poudre, tabac, liquide de vapotage). Les effets ressentis relaxants sont attendus après la consommation de cannabinoïdes

## Remerciements

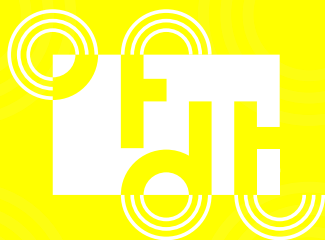
---

Merci aux usagers qui ont accepté de discuter avec nous, de partager leurs expériences, parfois fort difficiles. Nous espérons sincèrement que ce rapport reflétera leurs quotidiens ou leurs simples expérimentations, qu'il mettra en lumière leurs plaisirs comme leurs angoisses.

La rédaction de ce rapport, comme les trois précédentes, n'aurait pas été possible sans le travail minutieux et la détermination d'Armelle Crosse pour animer le réseau des observateurs, rencontrer les usagers et toujours se questionner pour améliorer un peu plus la qualité de vie des usagers de drogues à La Réunion.

Bien sûr, je remercie le Réseau Oté ! C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que j'ai été accueillie comme membre à part entière de cette équipe depuis un an. Votre soutien plein d'écoute, d'humour et de grandes réflexions a été absolument indispensable à la bonne marche de ce rapport, merci.

Il m'était impossible de ne pas remercier le hasard pour cette rencontre aussi inattendue qu'inestimable. Née d'une curiosité mutuelle et pourtant improbable, elle m'a encouragée tout au long de ce travail par son expertise professionnelle mais, surtout, grâce à son humour... exaspérant. Sérieusement (une fois n'est pas coutume), ton estime m'est précieuse, et pour cela un grand merci.



**Observatoire français des drogues et des tendances addictives**

69 rue de Varenne 75007 Paris

Tél : 01 41 62 77 16

e-mail : [ofdt@ofdt.fr](mailto:ofdt@ofdt.fr)

**[www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)**

Crédit photo couverture : Guillaume06560 (Adobe Stock)